

Novembre 2011

Numéro 31

Mon village en couleurs





Bulletin d'information de la Commune d'Echandens

Echandens

Table des matières

Editorial	page 2
Couleur Muni	page 3
Le billet de la Syndique ..	page 3
Conseil communal	page 4
Le billet du Président	page 5
Couleur public	page 8
Administration communale ..	page 8
Transports publics	page 11
Info déchets	page 17
Couleur mômes	page 18
Ecoles	page 18
UAPE La Parent'aise	page 21
Jardin d'enfants	page 23
Couleur infos	page 26
Couleur village	page 28
Les Fêtes au Château ..	page 28
Caveau	page 33
Le coin vert	page 37
Couleur sport	page 38
Couleur marché	page 47
Couleur d'ici	page 50

Editorial

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Pour le 30ème numéro du «Bulletin d'information de la Commune d'Echandens» Madame Irène Caron m'avait proposé de prendre en charge la réalisation de cette revue, désirant marquer cet anniversaire par un véritable changement. Ensemble, nous nous sommes appliquées à le transformer. Si cette nouvelle présentation a suscité votre envie de le lire, alors on pourra dire que mon objectif est atteint. Mon aspiration est qu'il devienne un vrai journal comprenant des articles relatant la vie de notre commune et de ses habitants. En plus des sujets importants que l'on retrouve chaque année, nous essayons d'aborder le quotidien de notre village sous un angle différent. Cette année c'est du côté des jardins que nous sommes tournées, et j'ai sollicité l'aide de journalistes pleins de bonne volonté afin de varier les propos.

Ce journal doit être votre journal. C'est pourquoi je serais heureuse de recevoir vos remarques, vos envies aussi. N'hésitez pas à me contacter.

Catherine Zalts Dafflon
catherine.zalts@imag-in.ch



La Municipalité

Impressum

Responsables d'édition :
Irène Caron - Commune d'Echandens
Catherine Zalts Dafflon

Photographies :
Josiane Landolt (couverture)
Irène Caron
Talia Zalts
Jacques Schmidt
Monique Brandt (p. 50-51)

Conception et réalisation graphique :
www.imag-in.ch

Impression :
Imprimerie Afonso, Lonay

Tirage :
1'400 exemplaires

Bulletin d'information annuel

Distribution gratuite
à tous les ménages
de la Commune
et sur demande

Tél. 021 701 15 25
Fax 021 701 09 13
http://www.echandens.ch
E-mail :
echandens@bluewin.ch

Imprimé sur papier
100% recyclé
Dalum Cyclus Print

Le billet de la Syndique

*Chères concitoyennes,
chers concitoyens,*



La nouvelle législature, qui a débuté le 1er juillet 2011 et ira jusqu'au 30 juin 2016, a déjà amené son lot de changements. En effet, c'est probablement la première fois qu'Echandens assiste au renouvellement de la majorité de ses conseillers municipaux, syndic y compris, puisqu'on dit maintenant syndique… J'en profite encore une fois pour féliciter nos élus, tant à l'exécutif qu'au législatif, et remercier tous ceux qui m'ont accordé leur confiance.

C'est, aussi, l'occasion de dire merci à nos anciens collègues, MM. Philip Panchaud, Guy Richard et Michel Pache, pour leur engagement et tout le travail fourni pendant les nombreuses années où ils ont œuvré pour le bien de la Commune. Je sais que je froisserai la modestie de Guy Richard en rappelant qu'il a siégé pas loin de 35 ans à l'exécutif, et vous laisse imaginer le nombre de syndics, collègues municipaux et employés communaux qu'il a côtoyés au fil des ans; sans parler des dossiers, projets et réalisations qu'il a eu à gérer et dont il a gardé les détails en mémoire, souvent pour notre plus grand bénéfice. Nous leur sommes reconnaissants, à tous les trois, pour ce qu'ils nous ont appris durant ces 5 années, et garderons le souvenir des excellents moments que nous avons partagés. Nos vœux les accompagnent, nous sommes certains qu'ils profiteront au mieux de leur «liberté» retrouvée.

Trois nouveaux visages, donc, encadrés par deux sortants qui n'étaient pas parmi les plus anciens, voilà un début de législature qui s'annonçait chargé ! Eh bien je puis vous le dire, la nouvelle équipe a très vite trouvé un rythme de travail qui lui permet de faire face avec sérénité aux affaires en cours aussi bien qu'aux défis à venir.

Le Conseil communal, quant à lui, n'est pas en reste pour ce qui est du changement, puisqu'on y dénombre 11 nouveaux venus, parmi lesquels quelques très jeunes conseillers, ce qui est particulièrement réjouissant. Echandens semble à l'abri du souci que connaissent certaines communes pour renouveler leurs autorités, signe qu'une bonne partie de la population s'intéresse encore à la chose publique et est prête à s'y investir. L'importance de certains dossiers et leur impact sur la vie de notre village y sont certainement pour beaucoup. Parmi ceux-ci, il en est quelques-uns qui valent la peine d'être relevés :

Le projet de salle villageoise et de réaménagement du secteur du Saugey reste une priorité pour la Municipalité. Suite à la présentation du projet lauréat du concours d'architecture de 2009 au Conseil communal, celui-ci a voté à une très large majorité un crédit d'étude d'un montant de Frs 800'000.- le 17 mai 2010. En automne de la même année, la population a été conviée à s'exprimer sur le projet dans le cadre d'ateliers participatifs. Mettre tout le monde d'accord sur un élément aussi subjectif que l'esthétique du bâtiment ne sera pas possible. Par contre, la nouvelle Municipalité s'est déjà mise en quête de solutions susceptibles de répondre aux différents points soulevés, et la situation financière de la Commune nous donne toute latitude pour continuer dans l'étude de ce projet.

Toujours dans le registre de l'urbanisme, Echandens, qui se situe dans la zone dite compacte du PALM (Plan d'Agglomération Lausanne-Morges), c'est-à-dire avec une densité d'habitation fixée par le Canton, continuera de voir se développer certains quartiers, nécessitant de nouvelles infrastructures. Une nouvelle loi cantonale entrée en vigueur le 1er avril 2011 autorise les communes à demander aux propriétaires une participation financière des coûts liés aux équipements communautaires. Suite à une motion déposée lors du dernier Conseil communal, la Municipalité doit étudier la mise en place d'un règlement qui serait applicable dans le cadre de certaines mesures d'aménagement du territoire.

En ce qui concerne l'accueil de jour des enfants scolarisés, les communes n'ont pas encore de directives quant à l'application d'une prise en charge telle qu'elle a été votée en septembre 2009. Des besoins se faisant toutefois sentir au niveau des repas de midi et pour répondre aux nombreuses demandes, la Municipalité a mis à disposition de la Parent'Aise une salle de classe de l'Ancien-Collège, ce qui a permis d'augmenter de 24 à 36 le nombre d'enfants accueillis dans la structure.



Si la fusion ne semble pas être un sujet d'actualité pour les cinq ans à venir, Denges, Echandens, Lonay et Préverenges continuent de privilégier des rapprochements dans tous les secteurs où cela a un sens. C'est dans cet esprit que les quatre Municipalités ont mis sur pied une nouvelle entente au niveau scolaire. Cette étape juridique avait pour but de répondre à l'obligation de créer un Conseil d'établissement; celui-ci est en voie d'être constitué et remplacera l'ancienne commission scolaire dès l'année prochaine.

Autre changement de taille, celui qui touche à la police. Actuellement partenaire de la police municipale «Sécurité Région Morges», Echandens ne pourra continuer dans cette voie. En effet, Lonay ayant décidé de poursuivre sa collaboration avec la gendarmerie, la continuité territoriale n'est plus assurée entre Morges et Echandens. De ce fait, la réforme policière qui vient d'être mise sur pied nous contraint d'abandonner la convention passée avec la police de Morges et de rejoindre la gendarmerie dès janvier 2012. Nous garderons toutefois notre agent de sécurité publique qui opère sur le territoire communal.

Quant à la voirie, elle a également vu un changement à sa tête, en la personne de M. Cédric Constantin, qui a remplacé M. Eric Monnet. Avec l'engagement de M. Aurélien Cicognani, l'équipe est maintenant à nouveau au complet. Nous souhaitons aux deux nouveaux venus beaucoup de satisfaction dans leur travail.

A tout le personnel communal, que ce soit à l'administration, à la voirie ou à la conciergerie, j'adresse mes vifs remerciements pour le travail accompli tout au long de l'année et pour la bonne collaboration. Un merci tout particulier à M. Laurent Ceppi, notre greffe mais aussi notre mémoire vivante, pour tout le soin et l'efficacité qu'il met à répondre à nos demandes.

Il me reste également à remercier mes collègues municipaux pour leur soutien et le bon esprit qui règne durant nos séances, ainsi que toutes celles et ceux qui, à chaque manifestation ou simplement dans le quotidien, n'hésitent pas à s'investir pour faire vivre notre belle Commune, à l'intérieur et hors de ses frontières. C'est chaque fois un plaisir de vous rencontrer !

Irène Caron

Syndique
Administration générale / police / bâtiments / affaires religieuses / affaires culturelles

Mme Irène Caron

Finances / écoles / affaires sociales / protection civile / affaires militaires / humanitaire

M. Michel Perreaud

Urbanisme / police des constructions / salubrité / service du feu (SDIS) / transports

M. Jean-Marc Landolt



Routes / signalisation / éclairage public / services industriels / évacuation et épuration des eaux / déchets

M. Eric Maillefer

Domaines / parcs et cimetière / vignes / forêts / sports / voirie

M. Philippe Sordet

Conseil communal

Addor Adelheid
Arzenton Monique
Ayer Bersier Nicole
Bohner Camille
Bohner Philippe
Bolomey Dominique
Borboën Youri
Bridy Edy
Bridy Jean-Marc
Büser Jürgpeter
Carrea Lorenzo
Cavin Sandra
Crolla Azucena
Curtet Claudine
De Benedictis Jérôme
Descoeudres Fabien
Dietler Giovanni
Dietrich Daniel
Diserens Philippe
Divorne Sylvie
Dutruit Xavier
Etter Pierre
Fiol Francisco
Foucqueteau Nicole
Gandillon Caroline
Gandillon Philippe
Garcia Antonio
Gerber Antoine
Gorgerat Marinette
Katz Isabelle
Künstner Karin
Lambelet Thierry
Maillefer Loïc
Maillefer Thérèse
Martin Claire-Lise
Martin Jean-François
Martin Luc
Martin Monique
Martin Philippe
Métry Olivier
Moeckli Joël
Muff Jean-Nicolas
Pache Céline
Pache Thierry
Paganuzzi Catherine
Pellegrinelli Michel
Perrinjaquet Jacques
Racine Jean-Bernard
Richard Denis
Rodriguez Ramiro
Schmidt Alexandre
Seydoux Bertrand
Steiner Stéphane
Tavel Dominique
Tille Josiane
Tschanz Christophe
Vogel François
Vuillerat Claude-Alain
Zürn Katharina
Zürn Patrick

Le billet du Président du Conseil communal

Mesdames, Messieurs,
Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Après une dernière année de législature riche en activités pour le bureau du Conseil Communal, la nouvelle législature 2011-2016 a donc débuté le 1er juillet. A l'heure où j'écris ces lignes, notre nouveau Conseil Communal n'a siégé que lors de la cérémonie d'assermentation et ceci uniquement pour nommer les commissions permanentes et élire le bureau de notre conseil qui se compose désormais comme suit jusqu'au 30 juin 2012 :

Président:
M. Joël Moeckli
1er vice-président:
M. Jacques Perrinjaquet
2ème vice-présidente:
Mme Karin Künstner
Scrutateurs:
Mme Nicole Ayer Bersier et
M. Daniel Dietrich

Pour cette année les scrutateurs suppléants sont Messieurs Jean-Nicolas Muff et Youri Borboën.

Le plus grand changement au sein de notre Conseil a été l'élection au poste de secrétaire de Mme Camille Bohner, suite à la décision de notre dévouée et si efficace ancienne secrétaire Mme Claire-Lise Martin de ne pas se présenter pour un mandat supplémentaire. C'est de tout cœur, et aussi au nom de mes prédécesseurs que je remercie encore une fois Mme Martin pour ses prestations remarquées et appréciées de tous, au long de ses nombreuses années à ce poste. Mais dès lors, je félicite notre nouvelle secrétaire, la toute jeune Mme Camille Bohner, pour tout le parcours qu'elle a déjà effectué au sein de notre Conseil, ainsi que pour sa brillante élection au poste de secrétaire du Conseil. Je lui souhaite la même belle et longue « carrière » que sa prédécesseur.

Je me réjouis de voir que les candidats trentenaires et moins ont tous été élus au sein de notre Conseil et je tiens ici à les féliciter. Je profite pour remercier également les conseillères et les conseillers sortants pour l'excellent travail qu'ils ont effectué au cours de toutes ces années nombreuses, voire très nombreuses pour certains.

Nouveau conseil, mais surtout nouveau visage de la Municipalité : 3 membres de l'équipe municipale sont de nouveaux élus. Notre Syndique, Madame Caron, est la première femme à occuper ce poste dans notre commune. J'en profite pour la féliciter une fois encore et souhaiter à la nouvelle Municipalité un grand succès dans ses nombreuses tâches. J'espère sincèrement que la communication entre la Municipalité et notre Conseil Communal sera franche, aisée et néanmoins, comme il en a toujours été, très courtoise. J'en profite pour vous rappeler que les séances du Conseil Communal sont publiques et les dates affichées au pilier public.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement dans notre beau village, si sympathique grâce aux efforts communs, à la convivialité et la tolérance qui nous animent tous.

Joël Moeckli



Sortie du Conseil communal

Lors d'un changement de législature, la tradition veut que le Bureau du Conseil emmène les conseillers, ainsi que les invités, à une randonnée à travers la Commune. La date de la sortie a donc été déplacée au 10 septembre, ce qui a permis de réunir aussi bien les nouveaux élus que les conseillers de la législature précédente, sortants ou non.

C'est par un bel après-midi à la température estivale (une caractéristique de ce mois de septembre exceptionnel) que la troupe s'est réunie devant l'église. Deux catégories se sont ensuite formées : les piétons et les cyclistes, mobilité douce oblige ! Mais tous se sont retrouvés à peu près en même temps au Domaine des Abbesses, chez Solange et Lucie Perey. Là, autour de la fontaine et sous l'ombre bienvenue de l'arbre majestueux qui l'abrite, nos deux vigneronnes que tout le monde connaît à présent nous ont accueillis pour un apéro. Cette dégustation de leurs excellents produits, elles l'ont accompagnée d'un concours, qui visait à reconnaître les différentes sortes de raisin qui sont à la base de leur production. La table dressée à l'extérieur permettait d'identifier les variétés de grains, pour ensuite essayer de les reconnaître sur une autre table, à l'intérieur de leur magnifique carnotzet. Le tout agrémenté de très bons bricelets. Nous les remercions pour leur accueil et le bon moment passé en leur compagnie.



Une partie plus sportive eut ensuite lieu au Bowling, après l'échauffement de la marche à travers le village. Là, les équipes se sont formées et ont rivalisé d'adresse pour marquer un maximum de points. Las, il n'est pas aisé de battre des joueurs avertis comme notre greffe, M. Laurent Ceppi, ou M. Jean Martin, dont la régularité dans le score en a impressionné plus d'un.

Après tous ces efforts, la soirée au refuge a permis à d'autres participants de nous rejoindre, et de partager avec nous l'excellent repas que nous a servi Dino et son équipe du Pont de la Venoge.

Et ce sont les cyclistes qui sont rentrés les derniers, en peloton serré pour tenter d'y voir clair…

Un tout grand merci au Bureau du Conseil pour l'organisation de cette sortie !









Il était une fois … cinq jeunes au Conseil

L'envie de s'investir pour le village, voilà la motivation première de ces cinq jeunes gens qui se sont présentés cette année aux élections pour le Conseil communal, et qui ont tous été élus. «Pour moi, le conseil communal est le meilleur moyen de m'investir dans la vie du village dans lequel j'ai toujours vécu». Tous, ils font partie de la Jeunesse, et cette expérience a représenté la première façon de participer à la vie de la commune. «J'avais la motivation de m'investir différemment dans le village. Je dis différemment, car faisant partie de la Jeunesse, nous nous investissons d'une certaine manière dans notre commune avec les manifestations que nous organisons pour l'animer».

Pour certains, c'est aussi la tradition familiale qui a aidé: «Plusieurs membre de ma famille on fait partie du conseil ou de la municipalité, cela a toujours fait partie de mon quotidien et j'avais envie de suivre la voie...». Pour d'autres, c'est la force du groupe: «Le fait que plusieurs de mes amis tentaient le coup m'a, entre autre, poussé à me présenter». Mais ce n'est pas, et de loin, une décision prise sur un coup de tête lors d'une soirée bien arrosée. Chacun d'eux veut apporter quelque chose, être utile. Les témoignages parlent de «réfléchir sur des sujets et prendre les meilleures décisions», de «participer à l'amélioration de notre village».

La décision prise, il a fallu concrétiser. «J'ai déposé ma candidature lors de l'assemblée de commune au mois de janvier. Cette soirée marquait le début d'une longue attente qui menait au jour des éléctions». Puis faire l'expérience de l'attente.

Pourtant, on ne ressent pas le souvenir d'une angoisse en les écoutant, mais du calme, de la maturité. «Je ne voulais pas me mettre trop de pression et me fixer l'objectif d'être absolument élu. Bien sûr, j'aurais été quelque peu déçu de ne pas être pris car je suis persuadé que participer à une législature du Conseil communal est une bonne expérience, mais je n'ai pas ressenti de stress particulier pendant ces élections». Et toujours, cette formidable amitié qui va leur faire partager cette aventure jusqu'au bout. «Le jour arrivé, nous nous sommes tous rencontrés à l'Auberge Communale afin de partager un verre et connaître les résultats tous ensemble». «Lorsqu'ils sont arrivés, cela a été la cerise sur le gâteau : mes amis et moi étions tous élus au conseil et mon père à la municipalité». «La nouvelle nous a ravis et permis de faire la fête comme il se devait».



Patrick Zürn, Caroline Gandillon, Loïc Maillefer, Céline Pache et Jérôme de Benedictis

Oui mais ... c'est maintenant que les choses sérieuses vont commencer ! Non, cela non plus ne leur fait pas peur. Au contraire, ils y voient une belle opportunité d'apprendre et de se former. «Le Conseil communal va me permettre d'apprendre le fonctionnement de la commune et de ses autorités». «Je suis convaincu que cette législature sera très intéressante et me permettra d'emmagasiner de l'expérience, de me familiariser avec les différents règlements, procédures etc.».

Et puis, jeunesse oblige, ils ont peut-être quelque chose d'autre à apporter, le petit plus de leur génération? «J'espère pouvoir apporter de nouvelles idées, une vision plus jeune». «Je pense pouvoir apporter un regard plus jeune et plus porté vers l'avenir tout en gardant cet esprit villageois qui rend Echandens si agréable». «Il me semble important d'intervenir dans les débats dès que ce sera nécessaire pour apporter une vision jeune à un problème, soulever une question qui me semble pertinente ou simplement partager mes connaissances qui pourraient être utiles au débat».

Il y a encore un message qu'ils aimeraient faire passer: «J'encourage vivement les jeunes à étudier les enjeux afin de se forger une idée au fond d'eux-mêmes, et non en écoutant un discours, un parti ou le téléjournal». «Le meilleur moyen d'agir sur l'avenir de la commune et du pays est de s'y intéresser et de VOTER».

Ai-je oublié quelque chose? Oui, bien sûr! «Je remercie les habitants de la commune d'avoir permis aux jeunes de s'exprimer et surtout de nous avoir accordé leur confiance, ce qui n'a pas été le cas dans tous les villages de la région».

Alors, comme conclusion?

«Ces élections n'ont été que du bonheur».

Propos recueillis par Catherine Zalts Dafflon

Personnel communal

Secrétariat

M. Laurent Ceppi, secrétaire
Mme Martine Comte, boursière
Mme Caroline Paratore, préposée aux impôts
M. Renato de Sousa, apprenti

Contrôle des habitants

Mlle Anne-Marie Ionescu, préposée au contrôle des habitants

Police municipale

M. Yvan Steinmann

Voirie

M. Cédric Constantin, chef
M. Manuel De Freitas, sous-chef
M. Luis Nunes Da Silva
M. Ahmet Hoxha
M. Aurélien Cicognani

Conciergerie

M. Michel Genin (responsable)
Mme Maria-Clara Alvarez (partiel)
Mme Jacinta Teixeira Ribeiro (partiel)
Mme Ginette Spadaccini (partiel Temple)
Mme Margrit Widmer (partiel Saugey)

Administration

Le bureau communal et le contrôle des habitants sont ouverts du lundi au vendredi de 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h30.
Sur rendez-vous uniquement, il est possible d'être reçu en dehors des heures ci-dessus: de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Bureau communal
Tél. 021 701 15 25

Contrôle des habitants
Tél. 021 701 06 38

Fax 021 701 09 13

Http://www.echandens.ch

Population

La population de notre village a augmenté du 31.12.2009 au 31.12 2010 de 2'137 à 2'191 habitants, soit:

	Hommes	Femmes	Total
31.12.2009	1039	1'098	2'137
31.12.2010	1061	1'130	2'191
Différence	+22	+ 32	+54

Composition de la population:

Notre commune compte 1'766 Suisses établis et 425 étrangers. On y rencontre 352 enfants de moins de 15 ans. La moyenne d'âge est de 42.16 ans.



Chômage

En cas de licenciement, nous vous rappelons que le premier bureau à contacter est l'Office régional de placement (ORP).

Adresse :

Avenue de la Gottaz 30

1110 Morges.

C'est là-bas que votre dossier sera établi et que l'on vous renseignera.

Tél. 021 803 92 00

Contrôle des habitants

Outre la tenue des registres, des annonces d'arrivées, de départs, des mutations et des statistiques ont été établis en 2010, à savoir :

- 103 cartes d'identité
- 7 passeports
- 2 combinés cartes d'identité + passeports
- 179 attestations d'établissement ou de séjour
- 218 permis pour étrangers
- 221 arrivées (11 naissances)*
- 198 départs (11 décès)*
- 23 annonces de chiens
- 287 dossiers ont été transmis au SPOP (Service de la Population, Division Etrangers et Division Asile), OCMP (Office Cantonal de la Main d'oeuvre et du Placement), et divers BE (Bureau des Etrangers).

* Sont compris dans ces chiffres les évènements (arrivées et départs de Suisses en séjour, prises d'activité et arrêts d'activité frontalières, arrivées et départs d'étrangers avec permis de courte durée) qui ne sont pas comptés dans le nombre de la population, 2'191.



Le personnel communal

Affaires sociales

Pour vous aider, le ***Centre Social Régional Morges-Aubonne***, qui se trouve à la rue de Couvaloup 10 à Morges vous offre les prestations suivantes:

- Service social communal et intercommunal
- Service de la protection de la jeunesse
- Pro Infirmis
- Pro Senectute
- Service des «mamans de jour»
- Ligue vaudoise contre le cancer
- Consultation juridique gratuite
- Aide financière

Tél. 021 804 98 98

Le ***Centre médico-social de la région morgienne***, rue Louis-de-Savoie 40 à Morges, vous offre lui les prestations suivantes:

- Information sur les ressources médico-sociales
- Soins d'hygiène et de confort
- Prévention, conseils, encadrement
- Aide au ménage - repas à domicile
- Sécutel - téléalarme
- Consultation conjugale

Tél. 021 811 11 11

Agence d'assurances sociales (AVS/AI)

Nous vous rappelons l'adresse de l'agence d'assurances sociales rattachée à notre commune:

Agence d'assurances sociales, rue de Lausanne 23, 1028 Préverenges.

Tél. 021 801 73 74

Fax 021 801 76 42

Mail: agence.avs@preverenges.ch

Cette agence vous fournira tous les renseignements et prestations pour les questions sur l'AVS et l'AI, les prestations complémentaires et les subsides pour l'assurance maladie. Elle se situe dans le bâtiment de l'Administration communale de Préverenges, près de la poste.

Horaires:

lundi à vendredi, de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Pour garantir une parfaite discrétion et vous indiquer tous les documents requis à prendre avec vous, nous vous conseillons, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous. Vous avez aussi la possibilité d'obtenir un rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.



Impôts

Diverses informations

Acomptes communaux 2012 :

- Seront basés sur les chiffres des déterminations des acomptes cantonaux 2012. En raison de l'escompte et des intérêts éventuellement accordés lors du décompte final, nous reprendrons le 85% du montant dû.
- Seront payables au maximum en 9 fois et uniquement au moyen des bulletins de versement réservés à cet effet, envoyés courant mars-avril 2012.
- Les versements par anticipation ne porteront pas intérêts avant la date effective de l'envoi des acomptes.

De plus, nous rappelons que les contribuables souhaitant une adresse d'envoi différente de leur domicile, par exemple, une fiduciaire, doivent en faire la demande écrite. **Attention !** Une seule adresse de facturation est possible, ainsi toutes les factures (rappels, taxes, etc.) parviendront à l'adresse indiquée.

Pour plus d'informations, le bureau communal reste à votre disposition:

Tél. 021 701 15 25

Réception des nouveaux habitants, des jeunes citoyens, et des entreprises

Traditionnellement tous les 3 ans, la Municipalité invite les nouveaux habitants d'Echandens à participer à une réception. La dernière a eu lieu le samedi 20 août 2011 lors des Fêtes au Château. La prochaine est prévue en 2014.

Les jeunes citoyennes et citoyens sont également reçus par la Municipalité tous les trois ans. La dernière réception a eu lieu le 24 novembre 2010, la prochaine est prévue en 2013.

Une rencontre avec les entreprises sises sur le territoire communal a également eu lieu le 18 février 2010 à la salle des Utins ; elle sera reconduite à une date qui n'est pas encore fixée.

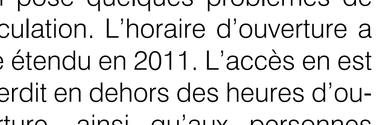
Ordures ménagères déchets déchèterie

Le coût global des déchets s'est élevé à Fr. 105.33 par habitant en 2010, contre Fr. 113.05 en 2009, soit une diminution de Fr. 7.72 par habitant.

193.094 kilos d'ordures ménagères par habitant ont été collectées devant les immeubles, pour la somme de Fr. 72.76 par habitant.

351.255 kilos de déchets par habitant ont été amenés à la déchèterie, pour la somme de Fr. 32.57 par habitant.

La fréquentation de la déchèterie est en constante augmentation, ce qui pose quelques problèmes de circulation. L'horaire d'ouverture a été étendu en 2011. L'accès en est interdit en dehors des heures d'ouverture, ainsi qu'aux personnes étrangères à la commune.



Rappel : les **objets encombrants**, par exemple meubles, caisses et autres, doivent être démontés pour être admis à la déchèterie.
Les **ordures ménagères** sont collectées le mercredi dès 06h30. Cette heure matinale incite certains de nos concitoyens à déposer les sacs à ordures le long de la voie publique le soir précédant le ramassage. Cette façon de procéder engendre passablement de désagréments: sacs déplacés, éventrés, déchets éparpillés sur les routes et aux abords de celles-ci.

Les sacs poubelles doivent absolument être déposés le matin même du ramassage ou, le cas échéant, être placés dans des containers appropriés.







Votations

Veuillez vous référer à l'arrêté de convocation affiché au pilier public central (rue du Château).

Où voter ?

Nous vous rappelons que le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00 au bâtiment de la voirie aux Utins.

La boîte aux lettres «votations» située à l'entrée du bâtiment de l'Administration communale est relevée une dernière fois le dimanche à 11h00.

Comment voter?

Pour que votre vote soit valable, vous voudrez bien suivre les indications au dos de l'enveloppe grise qui contient le matériel de vote. **Erreurs** les plus fréquemment constatées:

- Date de naissance manque ou date du jour au lieu de la date de naissance
- Signature manque

Nous vous rappelons également que les bulletins de vote doivent être mis dans l'enveloppe jaune. La carte de vote, accompagnée de l'enveloppe jaune, doit être mise dans l'enveloppe de transmission grise.

Le bureau communal vous renseignera également.

Tél. 021 701 15 25

Le Bureau électoral
La Municipalité



Eclairage public

En 2015, les sources lumineuses consommant beaucoup d'énergie ainsi que les systèmes contenant une forte concentration en mercure seront bannis de l'éclairage public.

Echandens, qui a un vaste réseau d'éclairage, se doit d'anticiper cette échéance et de remplacer progressivement les lampadaires les plus anciens et les plus gros consommateurs d'électricité.

Des tests avec de nouveaux systèmes économiques seront effectués début 2012 et le remplacement se fera progressivement dès 2012-2013.

Eric Maillefer

Municipal

Info neige

Les interventions du service de la voirie ont été effectuées de la manière suivante : 1er trimestre 2010 8 déneigements complets, 4 partiels, 16 salages complets, 6 partiels. 4ème trimestre 2010 : 12 déneigements complets, 5 partiels, 9 salages complets, 3 partiels. Les déneigements nécessitent l'intervention de 3 véhicules, les salages 2 véhicules en action. Cela représente un total de 516 heures pour le service hivernal, sans compter la majoration pour les heures de nuit et du dimanche. Il appartient au chef de la voirie de suivre l'évolution de la situation météorologique et de l'état des chaussées et des trottoirs, afin d'intervenir judicieusement pour déneiger ou effectuer un salage. L'état de la chaussée peut être différent selon l'endroit du territoire communal.





Zones 30 km / h.

Les vitesses mesurées lors de contrôles effectués sur nos artères limitées à 30 km/h ne sont pas, pour la plupart, excessives.

Néanmoins la Municipalité vous recommande la modération. Des contrôles continuent à être effectués de manière régulière.

Transports publics

Dès le 11 décembre 2011, les modifications suivantes entreront en vigueur dans les Transports publics de Morges et environs :

Ligne 702

- Introduction d'un **service à la demi-heure le dimanche**, durant la journée, jusquà 20h00
- **Modification** du parcours dans **Lonay**

Ligne 705

- **Prolongement** de la ligne, au-delà de Denges, en direction de **Préverenges** (arrêts Pierraz-Mur, Village et Petit Bâle), **Lonay** (arrêts Gare, Collège et Eglise), avec **terminus à Lonay, Parc**.
- Le service prévu demeure, dans un premier temps, identique à l'horaire de mise sur le tronçon actuel de la ligne, mais comporte en nouveauté une **offre à l'heure le samedi et le dimanche.**

Avec cet horaire du week-end, ainsi que la réintroduction de trains sur le parcours local Morges-Renens, l'exploitation de **la ligne 744 est supprimée**.

Bus «Pyjama»

En raison de leur bonne fréquentation, le test de 2 ans sur la desserte des communes jusqu'à Moudon est désormais pérennisé, ainsi que l'extension du service Pyjama jusqu'à Echandens.

Informations:
www.service-pyjama.ch



Réseau des transports publics de la région de Morges

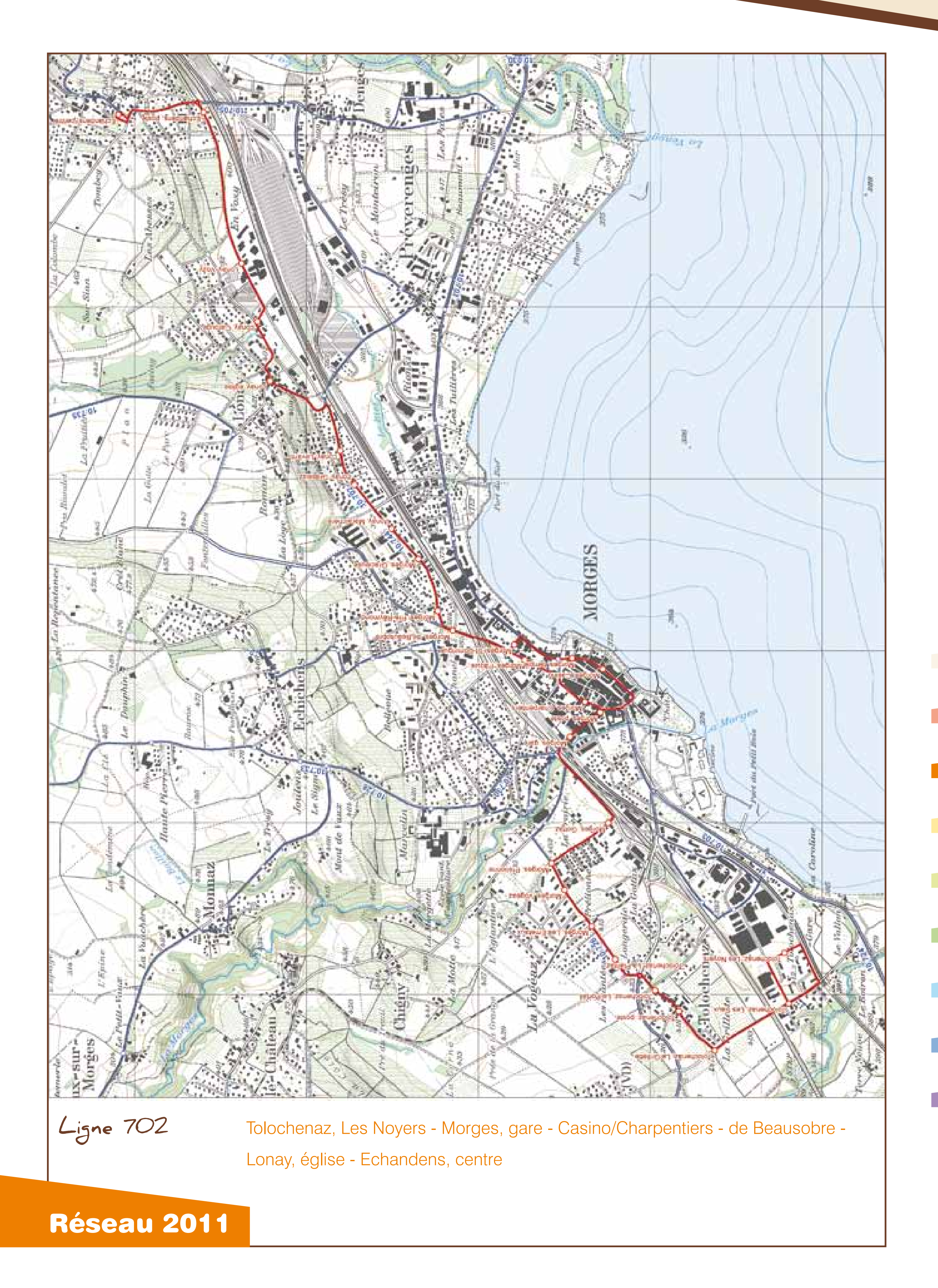
PLAN DE RESEAU DES TRANSPORTS DE LA REGION DE MORGES / BIERE / COSSONAY

MBC
Transports de la région Morges/Bière/Cossonay
Tél. 021 811 43 43
Horaires sur www.mbc.ch

LEGENDE

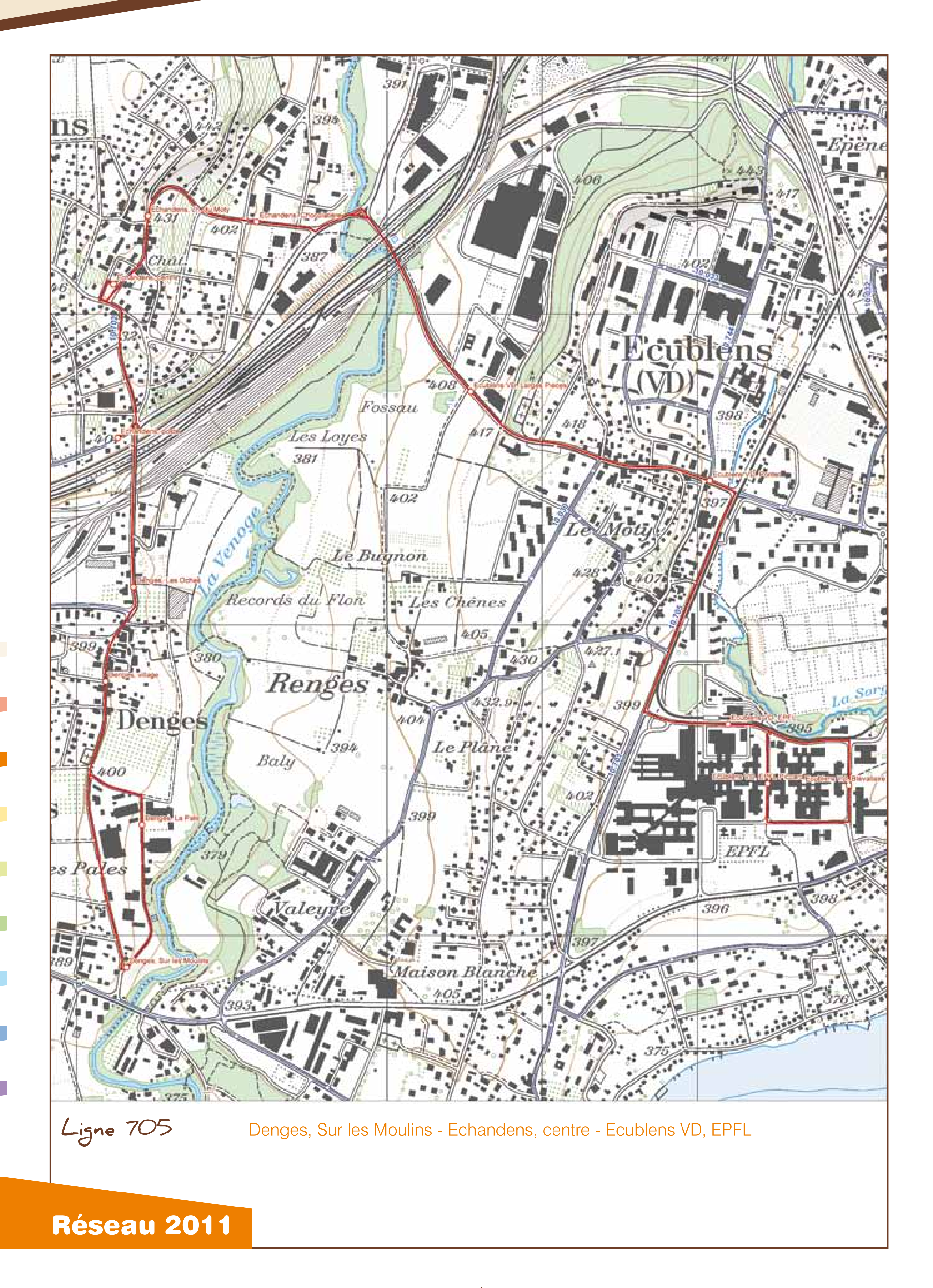
Réseaux de bus 701 702 703 703B 705 bus urbains
724 726 728 744 bus régionaux
730 735 CarPostal
Métro
Train BAM
Train CFF
Funiculaire

ZOOM SUR MORGES-GARE



Ligne 702

Tolochenaz, Les Noyers - Morges, gare - Casino/Charpentiers - de Beausobre - Lonay, église - Echandens, centre



Ligne 705

Denges, Sur les Moulins - Echandens, centre - Ecublens VD, EPFL

Service de défense incendie

Le 2 mars 2010, le Grand Conseil vaudois acceptait la nouvelle loi cantonale sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS), laquelle est entrée en vigueur le 1er janvier 2011. Un délai de trois ans au maximum est donné aux communes pour satisfaire à la teneur de celle-ci.

Les regroupements régionaux des services de défenses incendie, visé par cette nouvelle loi, permettrons de pallier à un certain vieillissement des cadres, aux difficultés de recrutement, ainsi qu'aux manquements en matière de disponibilité des sapeurs-pompiers en journée. Le regroupement en un seul SDIS régional apportera aussi une augmentation notable de l'efficacité d'intervention de nos sapeurs-pompiers, ainsi qu'une amélioration de la formation.

Le 27 juin 2011, le Conseil communal d'Echandens a accepté le principe de l'adhésion de notre commune à l'association intercommunale SDIS MORGET, regroupant dès lors 32 communes. L'assemblée constitutive de cette nouvelle association a eu lieu le 27 septembre dernier.

Pour le nouveau SDIS MORGET, le détachement « DPS » qui existe déjà pour les communes de Denges, Echandens et Lonay, sera maintenu dans les mêmes locaux à Denges. Les missions du ce DPS ne sont pas appelées à être fondamentalement modifiées.

En cas d'incendie, une seule réaction : ALARMER LE 118

Jean-Marc Landolt

Municipal

Aux propriétaires

Transformer, aménager, rénover

La Municipalité d'Echandens rappelle aux propriétaires fonciers qu'aucun travail de construction, de transformation ou de démolition, en surface ou en sous-sol, ne peut être exécuté avant d'avoir été approuvé par l'autorité compétente.

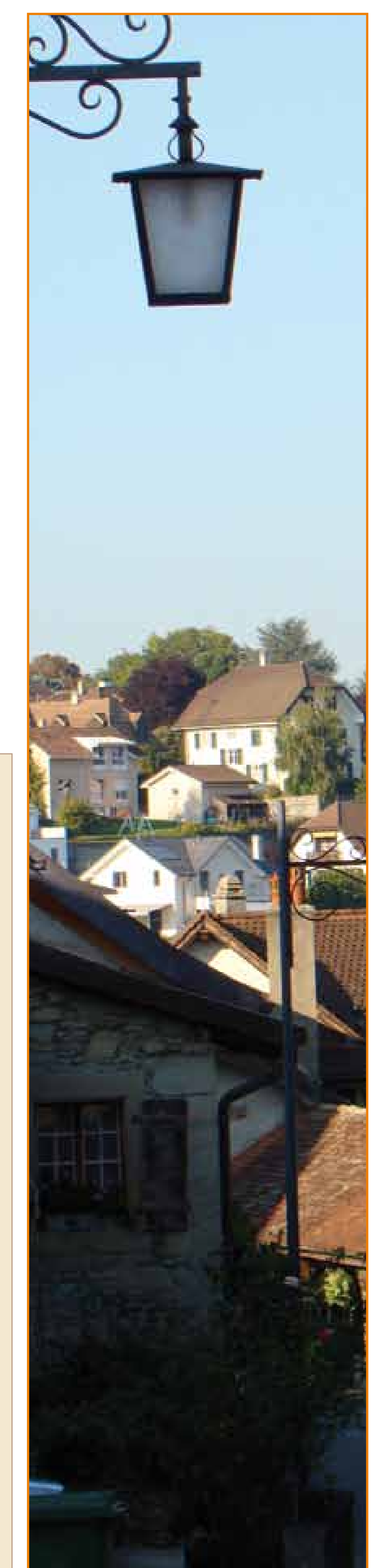
Le règlement communal sur la police des constructions est disponible sur le site de la commune d'Echandens, à l'adresse suivante : *www.echandens.ch* – Onglet Conseil communal.

Pour les propriétaires qui désirent utiliser des pièces, en sous-sol ou dans les combles, pour de l'habitation, il y a lieu de veiller, entre autre, aux éléments suivants :

- Les coefficients d'occupation du sol et d'utilisation du sol sont-ils respectés, en application du Règlement communal sur la police des constructions ?
- Le volume de la pièce est-il suffisant ? (art. 25 du Règlement d'application de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions RLATC).
- La hauteur des locaux est-elle suffisante ? (art. 27 du RLATC).
- L'éclairage et la ventilation des locaux sont-ils suffisants ? (art. 28 du RLATC)

De plus, depuis le 1er mars 2011, en cas de travaux de démolition ou de transformations portant sur des immeubles construits avant 1991, le requérant doit joindre à sa demande un diagnostic amiante, conformément à l'art. 103a de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC).

En cas de doute, merci de contacter le Greffe communal qui vous renseignera sur les démarches à entreprendre.



Police

Echandens, qui fonctionnait avec la SRM (Sécurité Région Morgienne) depuis le 1er janvier 2009, devra collaborer, dès janvier 2012, avec la gendarmerie cantonale. Ce changement intervient suite à l'entrée en vigueur de la réforme policière, qui ne permet plus à des communes n'ayant pas de continuité territoriale de partager une seule et même police municipale.

Pour l'année 2010 et cette année, on peut relever que les prestations stipulées dans la convention avec la SRM ont été fournies à satisfaction, tant au niveau de la réponse à nos demandes qu'à la présence préventive.

La police est intervenue 228 fois en 2010. Une présence policière accrue par rapport à 2009 a permis de constater une baisse de certaines infractions. Une forte hausse est toutefois constatée dans le domaine de la circulation routière. En effet, le nombre d'accidents s'élève à 48 ! La pose régulière de radars sur le territoire communal a révélé un taux d'infraction tout à fait normal dans tous les secteurs (moyenne annuelle environ 2 %), à l'exception d'un point noir se situant sur la route du Moty, où le taux dépasse allègrement les 20 % ! Quant aux vitesses les plus élevées, elles ont été relevées sur les routes de Bremblens, Lonay et Château, avec une pointe à 116 km/heure sur la route de Bremblens. Le déplacement récent du panneau 50 km/heure à proximité du carrefour du Pont de la Venoge a également généré quelques hausses au niveau des statistiques… Pour l'année 2010, les amendes d'ordre infligées par la police SRM se montent à 123, contre 36 en 2009; cette hausse est due essentiellement aux dépassements de vitesse.

Malgré une hausse des cambriolages de 7 en 2009 à 14 en 2010, et avec 9 cas de dommages à la propriété, on peut dire que la Commune d'Echandens se situe très largement en dessous de la moyenne cantonale.

Notre Agent de Sécurité Publique, M. Yvan Steinmann, outre le contrôle du stationnement, assure les surveillances nocturnes, la police du commerce, la police administrative, la tenue de l'affichage des piliers communaux, la signalisation routière et la présence lors des manifestations; il est également surveillant de la déchèterie durant certaines heures d'ouverture.

Rappelons que le système d'auto surveillance par quartiers introduit l'année passée dans 4 secteurs de la Commune fonctionne bien; il compte une centaine de membres à Echandens, qui sont régulièrement informés par la gendarmerie sur l'évolution des cas et la prévention des cambriolages et dommages à la propriété. Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau Communal.

Parcs et promenades

Le parc du Château, réhabilité en 2008, mérite votre visite. 150 variétés d'hortensias et d'autres plantes ont trouvé ombre et lumière pour notre plaisir.

Nous vous rappelons que le sentier didactique du Bois de la Côte et la table panoramique de l'Esplanade de Bellevue sont toujours des endroits à découvrir !



Financement de la gestion des déchets

Le 4 juillet 2011, le Tribunal Fédéral (TF) a publié un arrêt suite à un recours d'une commune sur le règlement de la gestion des déchets. Dans cet arrêt le TF précise les éléments suivants :

- L'élimination des déchets urbains doit être financée aux moyens de taxes.
- La taxe doit être en fonction du type et de la quantité de déchets produits et doit avoir un effet incitatif.
- Le dispositif adopté par la commune recourante, soit le prélèvement d'une taxe forfaitaire par ménage non accompagnée d'une taxe proportionnelle à la quantité de déchets, est jugé illégal.
- Le TF admet la combinaison d'une taxe individuelle fonction de la quantité de déchets (taxe au sac ou au poids) avec une taxe de base.
- Le recours au revenu de l'impôt n'est admis que pour financer l'élimination des déchets autres que les déchets urbains, tels que les déchets de voirie et les déchets spéciaux des ménages. Une part de 30% de financement par l'impôt constitue la limite supérieure.

Ainsi, la commune d'Echandens, comme toute autre commune du Canton ou de Suisse, n'a pas d'autre choix que d'appliquer le droit fédéral, c'est-à-dire :

- Etablir un projet de règlement communal sur le financement de la gestion des déchets, en proposant soit une taxe au sac, soit une taxe au poids pour l'élimination des ordures ménagères, et une taxe forfaitaire pour les autres déchets à l'exception des déchets de voirie et des déchets spéciaux des ménages.

Pour cela, la commune d'Echandens a déjà pris contact avec le Canton et collaborera étroitement avec l'organisme de notre région déchets (Valorsa), afin de trouver une solution commune avec la majorité des communes avoisinantes.

Le projet de règlement communal sur le financement de la gestion des déchets sera probablement soumis au Conseil communal courant 2012, et une fois accepté, pourra être appliqué au début 2013.

Eric Maillefer

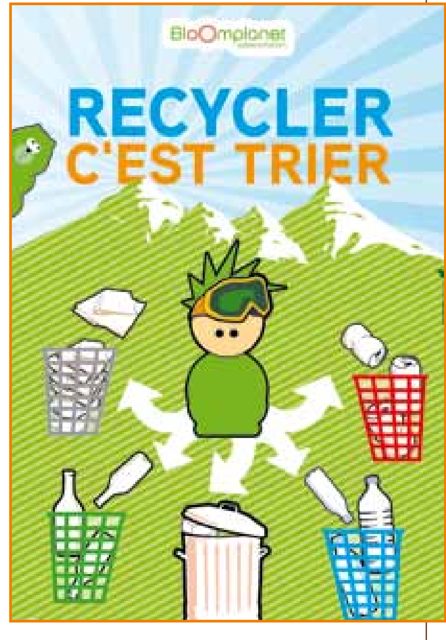
Municipal

Un bon truc ...

Quelle que soit la solution qui sera choisie, ce qui est sûr c'est que moins nous aurons de sacs à éliminer le mercredi, quand passe la camion poubelle, moins nous aurons à payer ! Souvent, ce qui est bon pour notre porte-monnaie l'est aussi pour notre environnement. Cela vaut donc la peine de suivre la règle des 3R :

Réduire
Réutiliser
Recycler





* *Affiches: BloOmplanet.org*

Ecoles: effectifs

Etablissement primaire et secondaire de Préverenges au 1er octobre 2010

- Elèves primaires 739
- Elèves secondaires 526
- Total des élèves 1265
- Classes primaires 37
- Classes secondaires 28

Classes primaires à Echandens:

7 classes, pour un total de 141 élèves.

Ecole publique obligatoire:

263 élèves domiciliés à Echandens suivent leur scolarité obligatoire à l'école publique. Ils sont répartis entre plusieurs établissements.

- Etablissement primaire et secondaire de Préverenges: 231 élèves
- Etablissement secondaire de Morges, Beausobre (8ème à 9ème VSB) : 25 élèves
- Dérogations d'enclassement : 5 élèves
- Institution: 2 élèves

Depuis la rentrée scolaire 2010, les élèves de 7ème VSB (voie secondaire baccalauréat) sont enclassés à Préverenges. Une solution temporaire a été trouvée en attendant la fin de la construction de l'extension du complexe scolaire des «Voiles du Léman».

Ecoles privées:

21 élèves suivent leur scolarité dans des établissements privés.

L'école, mode d'emploi

Après avoir digéré EVM, l'évaluation formative, certificative, informative et l'orientation sur dossier - maintenant que les ECR se sont généralisées du CYT aux classes de VSO, VSG et VSB mais aussi dans celles du CYP - l'école vaudoise va entrer dans l'ère d'HARMOS et mettre en application son concordat romand formalisé par l'adoption du PER. Ces changements seront harmonieusement mis en musique par la nouvelle LEO.

Vous avez tout compris ? Bravo, vous pouvez passer à un autre article de ce journal.

Si vous poursuivez la lecture, soyez rassurés : le jargon de l'école cache des choses très simples et pleines de bon sens. Voyons cela.

HarmoS signifie Harmonisation de la Scolarité obligatoire. Tous les systèmes scolaires en Suisse seront harmonisés au plus tard dès 2015. Concrètement, chaque école publique offrira le même enseignement. C'est donc la fin des spécialités cantonales. Dans le cadre de ce concordat, les cantons romands vont unifier leurs moyens d'enseignement.

PER veut dire Plan d'Etude Romand. Il s'agit de la concrétisation du concordat HarmoS. Ce plan d'étude unifié garantira une cohérence du système dans toute la Romandie et évitera les disparités entre le cursus des élèves vaudois et ceux des autres cantons. L'entrée en vigueur du PER se fera dès la rentrée scolaire d'août 2012. Durant l'année scolaire en cours, l'ensemble des enseignants consacrera du temps pour se former à ce moyen et à son application concertée dans les classes.

LEO, c'est la nouvelle Loi sur l'Enseignement Obligatoire. Son adoption vient d'être décidée dans les urnes. Avant son entrée en vigueur, le règlement d'application devra être rédigé. Comme le hasard (!?) fait bien les choses, cette nouvelle loi est compatible aussi bien avec HarmoS que le PER. L'entrée en vigueur de la LEO se fera progressivement selon un calendrier publié dans les mois à venir.

Ce bref rappel indique les changements majeurs, décidés par vote populaire, qui auront lieu dans les écoles de notre canton. Ces modifications permettront aux enseignantes et enseignants de disposer de structures organisationnelles améliorées et d'un matériel didactique en phase avec les nouvelles exigences .

A l'instar de cet exposé, la mise en œuvre des modifications se fera en évitant toute complexité inutile, favorisant l'efficacité aux apparences. Pour une transition réussie, nous pouvons compter sur une équipe d'enseignant(e)s compétente et motivée.

Avec les parents d'élèves, les Autorités communales et en lien avec le futur Conseil d'établissement, l'EPS de Préverenges et environs continuera à proposer un encadrement de qualité à tous ses élèves. Si l'insertion de l'école dans la vie locale vous tient à cœur, vous ne devriez pas passer à côté de cette occasion, et déposer votre candidature au Conseil d'établissement dont vous trouverez un descriptif en suivant le lien *www.preverenges.ch/ecoles.php*, sous la rubrique «Conseil d'Etablissement».

En guise de conclusion à ce message très scolaire, la direction souhaite adresser à tous les habitants des communes de l'EPSP et environs ses meilleures salutations.

Alfred Zbinden

Directeur

EPS de Préverenges et environs

La vie des classes

Spectacle

Avec la préparation de notre spectacle «les musiciens de Brême», les derniers mois de l'année scolaire ont été bien remplis. Au mois de mai, nous avons distribué puis appris les rôles en classe. En juin, nous avons réalisé les costumes et décidé des maquillages. Les répétitions importantes ont eu lieu en forêt.

Fin juin nous étions prêts à accueillir les parents, grands- parents et amis au refuge d'Echandens. Par chance la météo était avec nous. Ce fut un succès.

La classe CYP 1/19
Mmes Kahla et Le Coultre



Aventure sous tipi

Les 5 et 6 septembre nous avons vécu une belle aventure. En effet, nous avons dormi une nuit sous tipi à Gletterens.

A notre arrivée les enfants étaient contents et à la fois surpris de découvrir la vie sous tipi.

Après un bon repas cuisiné sur le feu, chaque enfant a fait sa vaisselle.

Au moment du coucher, assis autour du feu dans le tipi, les enfants ont écouté une histoire; la fatigue se faisant sentir, chacun a finalement trouvé le sommeil.

Beaucoup ont eu du plaisir à vivre ces deux jours au grand air.

La classe CYP 1/29
Mmes Kappeler et Gerber





Fin d'école obligatoire – Lauréats 2011

Certificat de fin d'études secondaires en voie VSO (ou lettre de passage)

Borboën Eric
Hostettler Clémentine
Metry Guillaume
Romelli Caroline

Certificat de fin d'études secondaires en voie VSG (ou lettre de passage)

Bongni Mélissa
Chapallaz Mallory
Convertini Raphaël
Fattebert Yann
Gentilini Sara
Guidetti Sarah
Morgenegg Olivia
Roth Quentin
Rouleau Virginie

Certificat de fin d'études secondaires en voie VSB (ou lettre de passage)

Bignolas Noémie
Bolomey Tamara
Carrea Dayana
Ezzat Myriam
Furiga Céline
Isoz Vanessa
Lambelet Mélissa
Mavrova Natasa
Rosselet Sophie
Vocat Thibaud
Wilhalm Sandra
Zalts Noa

Le Pédibus

Je vais à pied à l'école !

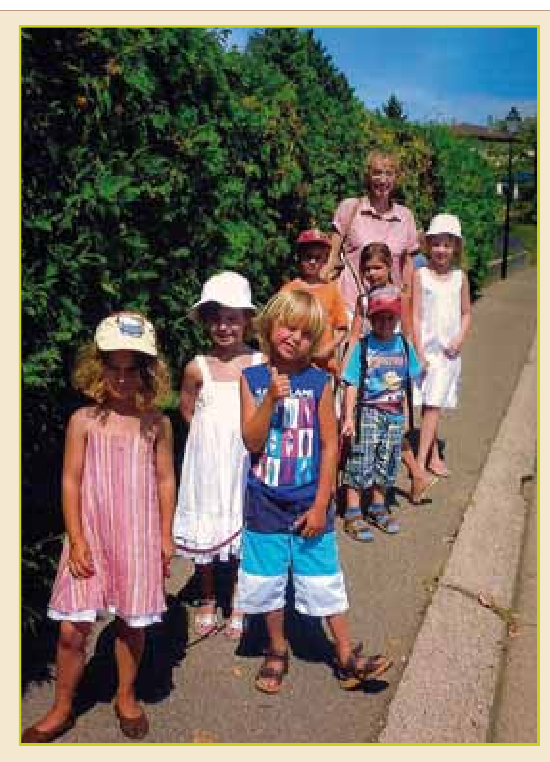
Voilà 6 ans, Madame Laurens a eu la bonne idée d'instaurer le Pédibus dans notre commune, et ce fut tout de suite un succès.

Aujourd'hui plus d'une vingtaine d'enfants utilisent le pédibus pour se rendre à l'école. Les trajets se font à pied sous l'œil attentif d'un ou deux adultes pour le plus grand bien des enfants et de notre planète. Nous comptons actuellement 2 lignes de Pédibus à travers Echandens.

Corinne Schir

Tél. 021 701 10 20





Si vous désirez vous joindre à nous, n'hésitez pas à me contacter !

APE Bief-Venoge



L'Association des parents d'élèves (apé) Bief-Venoge représente les parents des enfants fréquentant l'Etablissement scolaire «Les Voiles du Léman». Elle regroupe donc les villages de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges.

Les objectifs de notre Association sont les suivants :

- promouvoir des activités pour les parents et les enfants
- créer un lieu de rencontre, d'information et d'échange pour les parents
- susciter la participation des parents à la vie de l'école en général

Nous offrons à nos membres :

- information de nos activités par mail
- priorité dans les réservations de nos ateliers (bougies, bricolages, ...)
- tarif préférentiel ou gratuité selon l'évènement (conférence, ateliers, …)
- bulletin trimestriel de l'apé-Vaud

Petit retour sur nos activités de l'année 2010 - 2011

Café-contact

Presque chaque premier lundi du mois, nous avons proposé un café-contact, moment où les parents avaient la liberté de venir échanger et discuter avec d'autres parents. Nous avons eu quelques invités: Mme Tosi est venue partager son expérience du jeu du foulard et Mme Berdoz nous a expliqué l'influence qu'a l'alimentation sur nos enfants.



De gauche à droite : Carole Schaller (Denges), Muriel Rota (secrétaire, Lonay), Vincenzino Roberto (trésorier, Préverenges), Florence Jaccard (Denges), Yan Zhang Wannaz (Lonay). Devant : Jacqueline Guidetti (Echandens), Corinne Roberto (présidente, Préverenges) et Barbara de Kerchove (présidente de l'apé Vaud)

Cours de natation

De janvier à juin 2011, nous avons proposé deux sessions de cours de natation adressés principalement aux classes enfantines. Cette activité répond à un réel besoin et nous avons pu accueillir environ 160 enfants sur les deux sessions.

Atelier mère-fille (Cycloshow)

Après avoir dû annuler une première session au mois de novembre, cet atelier a pu avoir lieu le samedi 9 avril et a affiché complet. Cette journée ludique et sympathique, où les 13 jeunes filles ont pu découvrir les beautés d'un corps qui change avec toutes ses implications, a été très appréciée par tout le monde (mères et filles).

Bricolages de Pâques

Cet atelier a accueilli 34 enfants qui ont eu le plaisir de confectionner un joli bricolage sur le thème de Pâques. Ils ont été encadrés par 10 bénévoles sans qui ces ateliers ne pourraient pas fonctionner.

Activites prévues de septembre à décembre

Conférence

Jeudi 29 septembre à 20h00, aula du collège de Préverenges : le « Child coaching en 9 étapes » présenté par C. Müller (pédopsychiatre). Une nouvelle méthode d'éducation à appliquer à tous les enfants avec ou sans difficultés.

Confection de bougies

Les mercredis 9, 16, 23 et 30 novembre, pour les classes primaires (1ère à 3ème). Inscriptions dès le jeudi 3 novembre sur notre site.

Bricolage de Noël

Samedi 10 décembre, salle des jardins à Denges (activité réservée aux membres apé).

Et encore à venir pour 2012

Janvier

Soirée d'information pour le Cycle Initial (CIN)

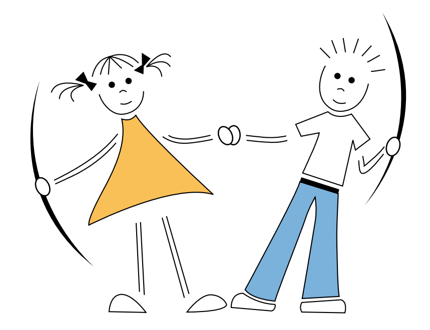
Printemps

Provélo • Bricolages de Pâques • assemblée générale • …

Pour plus d'informations et pour nous contacter :

www.ape-vaud.ch/bief-venoge ou apé Bief-Venoge, case postale 113, 1026 Echandens

Bienvenue à La Parent'aise





Après environ deux mois de vacances d'été, La Parent'aise ouvre à nouveau ses portes pour une année pleine de changements. Faisant face à une demande croissante de la part des parents, nous avons augmenté l'effectif des enfants que nous accueillons pour la pause de midi.



Grâce à une nouvelle salle mise à notre disposition par la commune, nous pouvons désormais prendre en charge douze enfants supplémentaires. Ce local, situé à l'étage, permet aux enfants les plus grands (de huit à douze ans) de se retrouver entre eux pour la pause de midi exclusivement. Cet espace a été aménagé de manière à répondre aux besoins des enfants plus âgés avec notamment un baby-foot, divers jeux de société ainsi qu'un coin lecture avec un canapé.



Cette extension de notre surface nous a aussi donné la possibilité d'agencer différemment les locaux de l'étage inférieur, nous permettant ainsi de les adapter à la tranche d'âge des plus petits.

Pour toute information:
Tél. 021 612 80 42
079 639 03 00.

L'équipe éducative



Jardin d'enfants

Le coin où les petits sont tellement bien !

« Faire le choix de mettre son enfant au jardin d'enfants, c'est accepter de le voir grandir, de se développer, de s'épanouir et de s'ouvrir au monde extérieur. »

Le jardin d'enfants « le Bisounours » accueille 10 enfants par matinée. Cette structure a pour objectif de privilégier le développement harmonieux de l'enfant dans un environnement adapté à ses besoins.

A partir de la rentrée septembre 2011, le Bisounours prend part au projet « Youp'là bouge ». Ce dernier est mis en œuvre dans le cadre du programme cantonal de promotion de la Santé Alimentation & Activité physique, développé par le canton de Vaud.

L'intérêt de ce projet est de permettre aux jeunes enfants, dès 2 ½ ans, de grimper, sauter, rouler, courir…ainsi améliorer leur coordination, leur endurance, leur équilibre et leur goût pour une activité physique au quotidien.

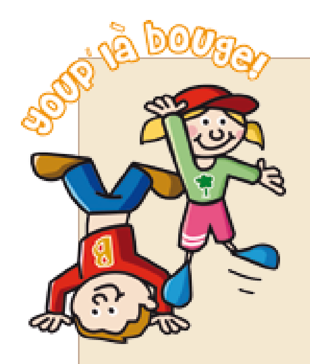
« Les enfants aiment bouger. C'est dans leur nature. Ils recherchent des défis auxquels se confronter. »

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 (sauf vacances scolaires).

Le jardin d'enfants est situé dans le bâtiment de l'ancien collège et accueille les enfants dès 2 et demi.







Le jeu, le mouvement

Le mouvement rend habile : Une activité physique régulière favorise les capacités motrices et le développement sensoriel. Le corps peut ainsi réagir aux différents défis du quotidien.

Le mouvement favorise la concentration : Par le mouvement, les enfants découvrent leur environnement physique. Ces découvertes sont essentielles pour le développement des capacités cognitives, surtout valables si les enfants peuvent découvrir et créer des espaces de liberté par eux-mêmes.

Le mouvement fait plaisir : Le mouvement et le jeu permettent aux enfants d'interagir les uns avec les autres. Il s'agit d'une des conditions pour créer des contacts sociaux.

Le mouvement aide à rester en bonne santé : Le mouvement est promoteur de santé. Il est notamment favorable à la circulation sanguine et à la bonne santé du cœur. Il diminue le risque de mauvaise posture et contribue à prévenir les accidents.

Le mouvement rend aussi les adultes actifs : Les enfants qui découvrent le plaisir du mouvement ont moins de risque d'être sédentaires une fois adulte.



Qu'est-ce que la Ludo Toujou ?

Un endroit où vous pouvez louer des jeux... Notre ludothèque existe depuis 25 ans, au plus grand bonheur des petits et des grands enfants. Il n'y a pas d'âge pour jouer! Nous sommes ouverts à tous, venant de toutes les communes. Notre ludothèque est gérée par des bénévoles.

Qe peut-on y trouver?

Des jeux anciens et des jeux modernes, des jeux de société ou de Rôles, des jeux d'intérieur aussi bien que d'extérieur, des déguisements ... et beaucoup plus encore!

Conditions d'inscription:

10.- par enfant

Tarifs:

à partir de 1.- le jeu

Pour en profiter, il suffit de vous rendre à notre local situé dans le collège d'Echandens, Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir les **mardis de 15h30 à 18h00**.

Renseignements :

Ludothèque Toujou
case postale 78
1026 Echandens
ludotoujou@hotmail.com
077 470 54 05 (SMS ou heures d'ouverture)

Prenez note de nos deux prochaines manifestations :

- Notre traditionnel Marché aux jouets se tiendra cette année le samedi 5 novembre 2011.
- Réservez la date du 21 janvier 2012 pour un après-midi de jeu.

Plus d'informations vous parviendront en temps voulu.







Par ailleurs, nous serions heureuses de pouvoir accueillir d'autres membres disposant d'un peu de temps pour faire tourner et augmenter notre équipe.





Bibliothèque de l'Orangerie

Les 30 ans de l'Orangerie

Ah, il en a déjà vu passer du monde, le parc de notre château: châtelains d'autrefois ou Echandeliers d'aujourd'hui, auteur de polar ou conseillers, dames de la couture ou dames de coeur, comédiens, musiciens, chanteurs, artistes pro ou amateurs, jeunes ou moins jeunes venus faire la fête ou simplement se promener dans ses allées.

Oui, bien des personnages ont foulé ses sentiers. Depuis quelques années, on peut même y croiser une espèce de scarabée qui se balade en maugréant sur sa pelouse : Gazounette.

Pourtant, ce samedi 9 avril, il y avait émoi parmi les hortensias! Quatorze indiennes ont débarqué dans le parc. Mais d'où pouvaient-elles bien sortir? Aucun campement sioux n'avait pourtant été signalé, pas de tipi en vue, ni de signaux de fumée ...

Ces squaws étaient en fait les bibliothécaires venues partager un jour de fête (les trente ans de la bibliothèque) avec leurs lecteurs.

Les histoires d'indiens, les enfants adorent toujours. Nous leur avons donc proposé de se grimer en guerrier sioux, de se fabriquer une coiffure avec une plume, de tirer à l'arc, de tester leurs connaissances sur Yakari et d'écouter des contes ... indiens, bien sûr.

Les visiteurs ont pu, en outre, admirer les décorations et autres totems pleins de gaîeté confectionnés par les classes d'Echandens.

Un seul regret : les biliothécaires-squaws n'ayant pas trouvé la recette du pemmican, elles ont dû offrir hot-dogs et pâtisseries à leurs invités pour boucher les petits creux.

Quelle belle journée ce fut avec, en prime, un hôte de taille inespérée : un soleil plus que radieux. De quoi prendre une belle couleur de peau ... rouge!

Nous profitons de remercier ici tous ceux et celles qui nous ont donné un coup de main pour cette fête, et toutes les bibliothécaires qui ont oeuvré avant nous pour que l'Orangerie soit ce qu'elle est.

A vous, amis lecteurs, de continuer de faire vivre notre bibliothèque en la fréquentant. Ses portes sont ouvertes les mardis et les vendredis de 15h30 à 17h00 (vacances scolaires exceptées).

N'oubliez pas les histoires, tous les derniers vendredis du mois à 16h00. Le grenier des conteuses est enfin aménagé.

Renseignements

Josiane Tille, notre présidente
Tél. 021 701 26 15

Azucena Crolla, notre secrétaire
Tél. 021 701 25 91

Nous vous attendons !

Les bibliothécaires









Heures d'ouverture de la déchèterie

Du 1er mars au 31 octobre :
le lundi de 16h00 à 18h00
le mercredi de 15h00 à 18h00
le vendredi de 14h00 à 16h00
(uniquement déchets verts)
le samedi de 09h30 à 12h30

Du 1er novembre au 28 février :
le mercredi de 14h00 à 17h00
le samedi de 09h30 à 12h30

Veuillez compter le temps nécessaire pour décharger et ne pas arriver à la dernière minute, afin qui nous puissions respecter les heures de fermeture. Merci.

Verre et papier

Le **verre** est ramassé par notre équipe de voirie le 1er mardi de chaque mois, le **papier** le 2ème mardi de chaque mois.

Ordures ménagères

Elles sont ramassées le mercredi matin. Si possible, ne sortez pas vos sacs de poubelles trop vite. Les animaux les éventrent pendant la nuit. Merci.

Recensement des chiens

La Municipalité rappelle que les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer au bureau communal

- les chiens acquis ou reçus dans l'année
- les chiens nés dans l'année et restés en leur possession
- les chiens vendus, décédés ou donnnés au cours de l'année, pour radiation
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

D'autre part, en application des dispositions contenues dans la loi sur la police des chiens du 31 octobre 2006, entrée en vigueur au 1er janvier 2008, les races ci-dessous sont soumises à des prescriptions particulières et font l'objet d'un contrôle de l'autorité:

- american staffordhire terrier (amstaff)
- rottweiler
- american pit bull terrier (pit bull terrier)

Les bases légales sont disponibles sur le site ***www.vd.ch/scav***

Attention!

Vous devez annoncer au Service de la Consommation et des Affaires vétérinaires (SCAV) les chiens dits «potentiellement dangereux». Les détenteurs ayant omis de le faire sont susceptibles d'être dénoncés.

Propriétaires de chiens

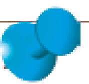
Nous rappelons aux propriétaires de chiens que, selon l'art. 29 du règlement de police, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse sur l'ensemble du territoire communal. D'autre part les crottes de chiens doivent être ramassées au moyen des sachets distribués à cet effet. Ceux-ci sont à déposer dans les poubelles, et en aucun cas abandonnés au bord des chemins ou dans les champs. Pensez à nos agriculteurs, maraîchers et viticulteurs !

Champignons

Votre récolte de champignons sera contrôlée gratuitement par Madame Isabelle Favre, rue du Saugey 6. Tél 021 701 17 47

Bois de cheminée

Il est possible d'acquérir du bois de cheminée sec, en bûches de 33 cm., conditionné en ballots pour le prix de Fr. 10.- les ballots et ceci en-dehors de l'offre qui est faite en automne. Prière de contacter la voirie. Tél. 021 701 45 53

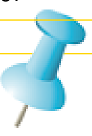


Vin

Les ventes du vin de la Commune «Château d'Echandens» blanc et «Vigne communale» rouge sont communiquées par un tout ménage.

Bruit

Tous travaux intérieurs ou extérieurs bruyants sont strictement interdits entre 22h00 et 07h00, ainsi que pendant les jours de repos public. Par égard pour vos voisins, merci de ne pas utiliser de tondeuses à gazon ou autres engins à moteur entre 12h00 et 13h00.



Cyclistes

Comme d'autres communes, Echandens encourage la mobilité douce en offrant à ses habitants et entreprises une subvention de Fr. 300.- à l'achat d'un vélo électrique. De plus, la Commune distribue toujours gratuitement les vignettes 2011 (une par cycliste habitant à Echandens).
Informations et conditions auprès de l'Administration communale.

Ecole de musique

Un subside est alloué aux parents dont les enfants (jusqu'à 18 ans) suivent des cours de musique auprès des écoles ou conservatoires reconnus par la Commune. S'adresser à l'Administration communale.

Locations diverses

Les habitants et les entreprises de la commune d'Echandens ont la possibilité de louer diverses salles communales.

Réservation (au minimum 1 mois à l'avance) et renseignements auprès de l'administration communale:

Tél. 021 701 15 25

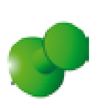
Une confirmation écrite peut être demandée.



Registre des entreprises

Selon la nouvelle loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), chaque commune tient un registre des entreprises qui se situent sur son territoire. Les succursales, les dépôts, les adresses postales et les locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu d'exploitation. Celui qui souhaite exploiter une entreprise de manière permanente est tenu, avant son ouverture, de s'inscrire au registre communal des entreprises du lieu de situation de son exploitation.

Documents d'identité

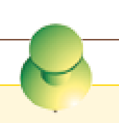


Le délai d'obtention des documents d'identité est de trois semaines, soit 15 jours ouvrables. Pour faire un nouveau document d'identité il faut :

- l'ancienne carte d'identité
- le livret de famille (ou pièce d'état civil)
- une photographie
- l'argent nécessaire au paiement du document

Le personnel de l'Administration communale se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Location



Selon la loi sur le Contrôle des Habitants, toute personne qui loue ou sous-loue une chambre ou un appartement est tenue d'annoner immédiatement les arrivées et départs des locataires au bureau communal.

Les hôtes hébergés gratuitement ne doivent faire l'objet d'une annonce que si leur séjour est supérieur à trois mois.

Permis de conduire

Les formules ad'hoc pour la demande d'échange du permis de conduire bleu contre un permis de conduire au format carte de crédit (PCC) sont à disposition au bureau communal. Les demandes de permis d'élève conducteur ou de permis de conduire sur la base d'un permis de conduire étranger seront **munies de la photographie** lors de la confirmation de l'identité par le Contrôle des habitants.



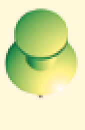
Passeports

Dès le 1er mars 2010, tous les passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. Les passeports actuels restent valables jusqu'à leur date d'échéance, malgré l'introduction du nouveau passeport.

Site pour effectuer sa demande de *passeport biométrique : www.biometrie.vd.ch*

Pour toute question concernant l'établisement du passeport biométrique dans le canton de Vaud: *infopasseport.vd.ch* - Tél. 0800 01 1291

Parents d'enfants mineurs



Nous vous rappelons ci-dessous l'article 25 de notre Règlement de Police :

Il est interdit aux enfants de moins de 16 ans révolus :

- de fumer ou de consommer des boissons alcooliques.
- de sortir seuls le soir après 22 heures.

Les enfants autorisés à assister seuls à une manifestation ou à un spectacle public ou privé se terminant après les heures de police doivent rejoindre immédiatement leur logement.

Transformer, aménager, rénover

Faut-il mettre à l'enquête ... ou non ?



Propriétaires

Les dossiers d'enquête, les procédures, les autorisations ... représentent un casse-tête face à la complexité des lois. La municipalité est à votre entière disposition pour vous renseigner sur la procédure à suivre.

- cabanon de jardin
- piscine, même provisoire
- jacuzzi
- jardin d'hiver
- pergola
- velux
- murs
- couvert
- place de parc
- réfection des façades
- enseigne
- abattage d'arbre
- etc ...

Pour vous éviter toute procédure juridique, contactez l'Administration communale.

Les Fêtes au Château 2011

Les Fêtes au Château, qui se sont déroulées du 19 au 20 août, ont bénéficié d'un vrai temps estival, ce qui explique en partie le succès qu'elles ont rencontré. La cour et les jardins du château ont servi de cadre à cette fête triennale. Côté cour, les enfants ont eu droit à leur spectacle : «la maîtresse décolle» par Sylvie, et les adultes à une opérette d'Offenbach : «Une petite Vie Parisienne» présentée par la Compagnie Lyrique de Genève. Acteurs et chanteurs ont conquis un public nombreux. Côté jardin, les sociétés locales, qui tenaient les stands de nourriture et de boissons, ont vu leurs efforts récompensés, puisque lors des deux soirées les tables étaient toutes occupées par une population prête à faire la fête jusque tard dans la nuit.

Comme le veut la tradition, les autorités ont reçu, le samedi matin, les nouveaux habitants du village. Ceux-ci ont répondu massivement à l'invitation, puisqu'ils étaient près de 200, petits et grands, à faire connaissance avec la Municipalité et les employés communaux, et découvrir le parc du château sous un soleil radieux.











La jeunesse

La Société de Jeunesse d'Echandens vous salue !

Bien que loin d'être terminée, cette année 2011 aura été très active pour notre Société. Nous l'avons débutée avec notre traditionnel Bal du P'tit Nouvel An, animé par le DJ officiel de la Jeunesse, Dj Pôle. La prochaine édition du Bal du P'tit Nouvel An aura lieu le vendredi 6 janvier 2012 et nous vous y attendons nombreux !

La troisième édition du désormais traditionnel Brunch au Refuge s'est magnifiquement déroulée au mois de mai, et nous nous réjouissons de vous y revoir l'année prochaine afin de vous faire profiter de nos talents culinaires.

Nous avons fait honneur à la saison des Girons avec des équipes de sport au Trophée de la Venoge à Romanel, ainsi qu'aux Girons de Bretigny, Mézières, Montagny et Cuarnens. Notre participation a remporté plus ou moins de succès. Si nos équipes de volley ont régulièrement occupé des places relativement élevées dans les classements, l'état d'esprit de nos footballeuses et footballeurs était plutôt «jouer pour le plaisir». Nous n'avons donc hélas pas gagné de coupe cette année, mais nous sommes fiers d'avoir reçu le deuxième prix pour notre char au cortège de Romanel.

Cet été, nous avons eu le plaisir de vous accueillir à nos différents bars des Fêtes au Château.

Dès septembre, nous commencerons la confection des roses pour l'Abbaye 2012, à laquelle nous nous réjouissons de participer.
La jeunesse est aujourd'hui composée de 23 membres. Tous les jeunes de 16 ans ou plus sont les bienvenus pour rejoindre la très motivée Jeunesse d'Echandens !

La Jeunesse

Jeunesse Echandens





Soleil d'automne

Groupe des Aînés d'Echandens

Du mois d'octobre au mois de mai, notre groupe d'Aînés, associé à ceux de Bremblens, Denges et Lonay, vous propose des animations, visites ou autres activités.

Chaque année, nous débutons au mois d'octobre par des après-midi "Jeux" (jass, scrabble, rami ou autres) qui nous permettent de nous retrouver une fois par mois à la salle des Jardins de Denges.



Voici un aperçu de notre programme de la saison passée :

Novembre : nous sommes allés visiter la nouvelle présentation de la fabrique de chocolats "Cailler" .

Décembre : nous avons toujours notre traditionnel "Thé de l'Avent " à Echandens, réunissant les Aînés de Denges et Echandens. Puis, dans l'attente de Noël, une rencontre avec le pasteur Reymond au Foyer paroissial de Lonay, suivie d'un goûter-souper.

Janvier : nous nous sommes tous retrouvés pour visionner des diapositives sur "La Namibie", présentés avec passion par M. Eric Cloux.

Février : nous avions prévu d'aller visiter le Palais fédéral à Berne avec un car de 50 personnes. Mais au vu de l'immense succès remporté par cette activité, nous avons été obligés de prévoir 3 visites supplémentaires. Lors de la deuxième visite, nous avons eu la grande chance d'être reçus, très chaleureusement, par Madame Widmer Schlumpf, Conseillère fédérale, en personne. Les deux prochaines visites se feront les 31 octobre et 3 novembre 2011.

Février toujours : à la salle des Pressoirs de Lonay, et ceci pour les Aînés des quatre villages, nous avons pu assister à un très chaleureux après-midi musical avec "L'orchestre - musette du Mouvement des aînés". Un goûter vaudois a suivi ce conert.

Mars : c'est à Bremblens que nous nous sommes retrouvés pour le "Loto".

Avril : nous avons pu visiter les serres de "Primplants SA" à Lonay.

Mai : nous terminons notre saison par la grande course annuelle qui réunit les Aînés de Denges et Echandens seulement. Cette année nous sommes passés de l'autre côté de la frontière! Après un arrêt pour le café-croissant aux Rousses, nous avons visité le magnifique Musée des Machines à nourrir le monde qui se trouve à Clairvaux-les-lacs. Un excellent repas nous attendait à Moirans-en-Montagne d'où nous pouvions admirer le lac de Vouglans. Dans l'après-midi, une ballade en bateau avec Le Louisiane nous a été proposée. Après toutes ces aventures, il ne nous restait plus qu'à rentrer dans nos villages.



Nous essayons de préparer, chaque année, un programme agréable et varié pour nos Aînés. Nous pouvons dire que le succès est au rendez-vous, et parfois même dépasse nos attentes ! En effet, les visites sont très prisées (plus de 200 personnes), et pour la première fois nous avons été obligées, avec énormément de regret, de refuser la course annuelle à quelques personnes (nous étions limités par le bateau et le restaurant).

Un grand merci à vous, les Aînés, pour votre fidèle participation et votre reconnaissance

Pour le village d'Echandens:
Monique Martin, Annette Perreaud
et Josiane Tille

Pour le village de Denges:
Madeleine Briand
et Monique Yersin





Autour de l'orgue d'Echandens

Avant de vous présenter le programme de la saison 2011-2012, je veux rendre ici hommage à notre ami Rolf Vogel qui nous a quittés en décembre de l'année dernière. C'est en 2004 que Rolf et deux des soussignés ont demandé à la municipalité son aide financière pour la mise sur pied de concerts d'orgue en l'Eglise d'Echandens. Ainsi le 26 septembre 2004 Rolf Vogel, à la console de l'orgue, inaugurait notre série de concerts. Il nous sera donné l'occasion d'entendre Rolf encore deux fois, en 2005 et en 2008. Isabelle Noverraz et moi avons beaucoup apprécié la collaboration avec ce musicien et mélomane cultivé, doté d'un esprit d'entreprise et d'ouverture.

Après réflexion, madame Noverraz et moi avons décidé de continuer d'organiser des concerts dans notre église. Nous voulions poursuivre l'élan musical donné par Rolf et contribuer, à notre façon, à la vie culturelle classique du village.

J'ai le plaisir d'annoncer ici l'arrivée de madame Catherine Perrinjaquet au sein de notre petite équipe. Je lui exprime mes plus vifs remerciements.

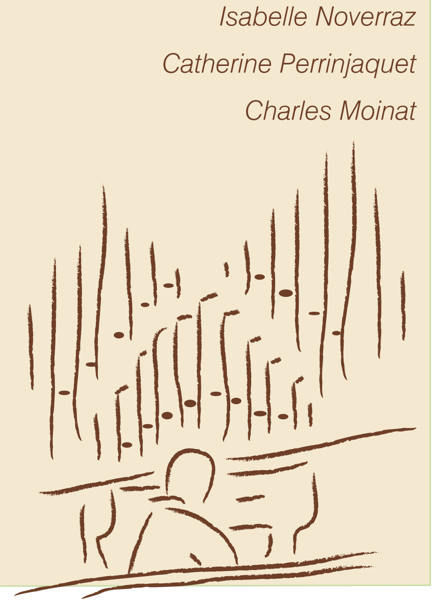
Lors de la prochaine saison, trois concerts ont été prévus. Comme d'habitude, vous serez informés des dates précises et des programmes. Vous aurez l'occasion d'entendre les prestations suivantes ; Orgue et flûte, orgue seul, quatuor de flûtes à bec.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer durant ces prochaines heures musicales du dimanche.

Isabelle Noverraz

Catherine Perrinjaquet

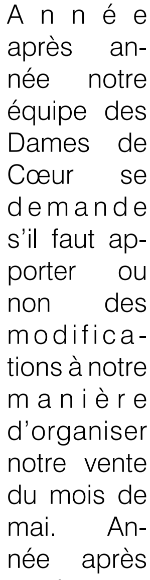
Charles Moinat





Dames de coeur, dames bonheur

2011 aura été une année riche en émotions. D'abord le succès de notre vente des bénévoles en mai puis la participation aux Fêtes du Château fin août. Pas vraiment le temps de prendre des vacances ...





Année après année notre équipe des Dames de Cœur se demande s'il faut apporter ou non des modifications à notre manière d'organiser notre vente du mois de mai. Année après année, sans rien vraiment changer mais tout en donnant toujours le meilleur de nous même nous améliorons toutefois sensiblement le résultat de l'année précédente.

2011 est pour nous une année record. Nous sommes très fières de pouvoir annoncer une fois encore avoir dépassé, et de loin, la barre des 10'000 frs de bénéfice. Sans vous, habitants d'Echandens et des communes voisines et amies, nous n'aurions pu atteindre ce super résultat. De tout cœur nous vous en remercions. Votre présence et votre soutien vont permettre à de nombreuses personnes dans le besoin d'améliorer leur quotidien. Les cartons du cœur et bons nombres d'institutions ont apprécié les sommes que nous leur avons offertes en Suisse et à l'étranger. Sans oublier naturellement la part substantielle que nous versons à la Paroisse de Denges, Echandens, Bremblens, Lonay et Préverenges. Ce joli succès nous renforce dans notre action et nous sommes déjà à l'ouvrage afin de vous offrir l'année prochaine un large choix de belles choses à emporter.

Comme tous les trois ans, les sociétés locales de notre commune, ainsi que les membres de notre municipalité fraîchement élue, se mettent ensemble afin d'accueillir à la fin du mois d'août nos nouveaux habitants dans le superbe parc de notre Château. Pièce de théâtre, musique, piste de danse, à boire et à manger, un ciel des plus cléments, c'est une recette bien rôdée qui a pour résultat une ambiance des plus amicales pour d'émouvantes retrouvailles. Une occasion en or aussi de faire connaissance, toutes générations confondues. Petits et grands s'en sont d'ailleurs donné à cœur joie.

Les Dames de Cœur avaient pour cet événement fait un appel la population afin d'alimenter ses stands en pâtisseries. Nous avons été submergées par mille et une bonnes choses à manger. Un vrai régal. Pour preuve, après les deux jours de fête il ne restait que les miettes pour nourrir les oiseaux. Nous voudrions par ces lignes, remercier toutes celles et tous ceux, - oui Messieurs vous aussi étiez de la partie - qui ont amené un gâteau ou deux, ou trois même, et qui par leur présence et leur aide ont assuré la bonne marche de nos stands. Vous tous avez ainsi permis que cette fête reste dans les mémoires.

Au nom des Dames de Cœur, je vous souhaite une très belle fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches. Je vous donne rendez-vous le samedi 12 mai 2012.

Karin Künstner

♥ ♥ ♥





Exposition et vente des artistes et artisans d'Echandens

Après 2 ans de travail et de nouvelles créations, les artistes et artisans d 'Echandens ont le plaisir de vous inviter à la 10ème édition de notre traditionnelle

EXPOSITION-VENTE

Du 25 au 27 novembre 2011

Vernissage

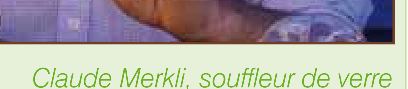
vendredi 25
de 18.00 à 21.00

Heures d'ouverture

samedi 26
de 10.00 à 20.00

dimanche 27
de 10.00 à 18.00

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, vous pourrez admirer les œuvres et travaux de l4 exposants de notre village et partager avec nous le verre de l'amitié.



Claude Merkli, souffleur de verre

Renseignements

Wilza Merkli tél 021 701 05 07

wilzamerkli@hispeed.ch



Patricia Fantony, art floral



Le groupe des artisans



Le Caveau d'Echandens

Un havre sympa pour boucler en beauté la fin de semaine

Il n'est pas simple de se pousser dehors, une fois retourné dans son foyer, le vendredi soir, la semaine de labeur terminée. Et pourtant… il existe un endroit sympa, festif, amical où passer un moment en bonne compagnie et découvrir des musiques diverses :

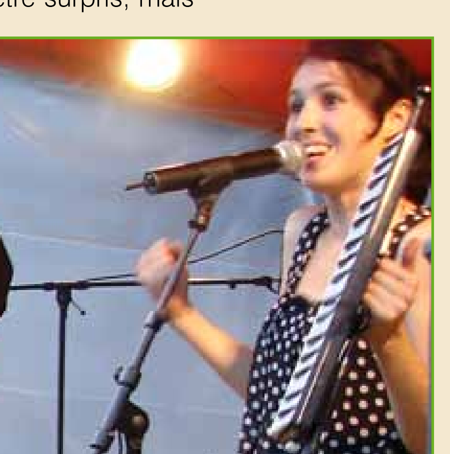
Un peu d'histoire : Lorsqu'on dispose d'un décor digne d'un musée en la forme d'un caveau s'enfilant dans les entrailles d'un château du début de la Renaissance (appartenant au village), il n'y a vraiment aucune excuse de n'en faire point profiter les habitants, c'est ce que s'est dit le groupe qui a institué le tout premier spectacle qui fut la sérénade en 1977.

Petit à petit, et jusque à nos jours, le catalogue des spectacles s'est étoffé et varié à des styles plus populaires.

Le but des sept bénévoles est de promouvoir et d'organiser, tout au long de l'année, qui court de septembre à juin, **des spectacles d'artistes professionnels et d'amateurs de grande qualité**.

La sonorité naturelle de la voûte du caveau se prête bien aux pro-

ductions acoustiques ou légèrement amplifiées. Notre vocation est de proposer dans notre programme des genres très différents (folk, rock, jazz, musique brésilienne, ska, reggae, musiques slaves, classique etc…), pour que même le spectateur régulier, trouve toujours de quoi être surpris, mais



Carrousel le 22 juillet 2011



Chamber Soul le 2 septembre 2011

aussi, dans la mesure du possible, de promouvoir en priorité les artistes de la région.

Lorsque les musiciens se produisant ont édité un CD - qui n'est pas toujours disponible dans les commerces - il n'est pas rare que vous puissiez le trouver en vente à l'entracte. Il n'est pas rare que les artistes se prêtent aussi au jeu de la conversation avec le public en toute simplicité.

Un abonnement transmissible est disponible pour notre fidèle public.

Renseignements disponibles directement à la caisse du caveau.

Ces soirées de divertissement ont majoritairement lieu le vendredi. Le caveau est un magnifique endroit pour se retrouver entre amis pour commercer le weekend. On peut profiter de la petite restauration préparée « maison » par les bénévoles et déguster des vins de la commune ainsi que des bières traditionnelles, mais aussi de la bière d'une micro-brasserie de la région et une variété de breuvages sans alcool.

Saison 2011 - 2012

Pour cette saison, nous vous ferons voyager au pays du reggae, de la soul, chanson française, Country américaine, classique, et pour la première fois, la musique africaine.

Le **GRAC** : Ce terme un peu barbare regroupe les sept membres enthousiastes et motivés du comité du Groupe d'Animation du Caveau d'Echandens (menés par le président Georges Caron) qui vous organisent les 11 concerts de l'année. L'an dernier, nous vous avons aussi engagé les deux spectacles des Fêtes au Château.

En savoir plus ? Rendez-vous sur le site www.caveau-echandens.ch ou nous appeler au 079 410 74 79. Vous pouvez également recevoir nos annonces pour tous les concerts en envoyant votre demande à marlene@caveau-echandens.ch.

Pour terminer, durant cette saison, nous atteindrons le 250ème concert de l'existence du caveau, de quoi lever un verre à toutes les musiques qui nous réchauffent le cœur.

Le Groupe d'Animation du Caveau d'Echandens



Eliza 27 mai 2011



Abbaye des agriculteurs

En cette année 2011, vous n'entendez pas beaucoup parler de notre Abbaye. Ce n'est pas surprenant puisque nous sommes «entre deux». Entre deux fêtes, bien sûr. Mais, malgré cette apparence de profonde léthargie, notre Confrérie a su honorer ses rendez-vous importants de l'année.

A la fin juin, pour le désormais traditionnel Tir d'Aï, deux groupes de notre Société se sont mesurés à 115 autres représentants des 65 Abbayes de notre canton. «Agriculteurs I» s'est classé au 9e rang. L'un de ses membres, Daniel Chaupond, a même été couronné Roi du tir, avec 73 points sur un maximum de 75, et cela devant 712 tireurs. Quand on connaît les dimensions de la cible, on ne peut que saluer bien bas un tel résultat, sans oublier, bien sûr, de féliciter aussi nos autres tireurs.

En août, le vendredi des fêtes au château, le Conseil s'est mis sur son trente et un (tubette et nœud pap) pour accueillir la clientèle du caveau. Ces barmen d'un soir n'ont pas été débordés un seul instant, l'exceptionnelle douceur de cette soirée retenant toutes les « pèdzes » à l'extérieur. Relevons tout de même que ceux qui se sont donné la peine de descendre les escaliers ont grandement apprécié l'agréable fraîcheur du « Cave'au fun bar » !

Depuis ce printemps, les séances du Conseil sont résolument orientées vers 2012. Retenez bien ces dates :

18, 19 et 20 août 2012

Ce seront celles de notre prochaine fête triennale,dont voici un petit extrait de notre programme:
Les tirs sont prévus le vendredi 17 en fin de journée et le samedi 18 jusqu'au milieu de l'après-midi.
En début de soirée le couronnement des rois, sur la place de l'Eglise, précédera l'ouverture de la fête foraine et du bal.



Le dimanche 19 sera le jour du culte en plein air, du banquet sous cantine, d'un grand cortège et d'un bal en soirée.
Le lundi 20 nos amis de Denges nous rendront visite. Ce sera l'occasion d'un bon repas puis de l'ultime cortège. Il nous restera la verrée des rois et les dernières danses.

A part les tirs, qui sont l'apanage des membres, la fête de l'Abbaye est bien sûr ouverte à toutes et à tous. La place de fête près du Collège, avec ses manèges et sa cantine, offrira à chacun la possibilité de fraterniser, danser ou de calmer sa faim et sa soif jusque tard dans la nuit, ceci bien sûr pendant les trois soirs.

A vous qui ne faites pas (encore) partie de notre Confrérie, le Conseil et tous les membres de l'Abbaye vous y donnent rendez-vous et se réjouissent de vous y rencontrer. Et, si l'envie vous prend de rejoindre nos rangs, il suffit de vous adresser à l'Abbé-président ou à l'un des membres du Conseil qui se feront un plaisir de vous renseigner.

A bientôt !

L'Abbé-président

Jacques Martin



Echandens classée au 4ème rang des communes vaudoises !

Oui, vous avez bien lu !

Dans le numéro 41 du 13 octobre 2011 du journal "Die Weltwoche", un classement des communes de Suisse a placé Cham (ZG) en tête de liste, alors que Reconvilier (Jura Bernois) se trouve au dernier rang, en 868ème position.



Si Echandens se situe 122ème sur l'ensemble des communes suisses de l'étude, elle est tout de même 4ème dans le classement vaudois, derrière Founex (99ème), Lutry (104ème) et Préverenges, qui nous dépasse de 2 points seulement !

Pour son étude, le spécialiste de l'immobilier zurichois IAZI, qui a fourni ce classement à la Weltwoche, a comparé 868 communes suisses de 2'000 habitants au minimum. Dix-neuf critères ont servi à l'analyse de l'attractivité de ces communes, puisque c'est de cela qu'il s'agit principalement.

Quelques explications sur les principaux critères étudiés :

- Le marché du travail - dans cette rubrique, on a pris en compte le taux de chômage 2010, ainsi que la variation entre les taux de 2005 et 2010. On y a ajouté la proportion d'employés dans le secteur des services, le nombre d'entreprises nouvellement créées par mille habitants, ainsi que la notion de proximité par rapport à un centre d'activité (ville, zone industrielle ou commerciale).
- Le dynamisme - Ici on a examiné le pourcentage de modification de résidents en 2009, comparé à celui des 5 dernières années. Le nombre de retraités par rapport à la population est une information supplémentaire, ainsi que le pourcentage de nouveaux logements en 2009 comparé à celui de 2004 à 2009.
- La richesse - L'évaluation a porté sur les rentrées fiscales de la commune par habitant en 2007, le coût d'acquisition pour une villa individuelle et un appartement, ainsi que les pourcentages de variations de ces prix au cours des trois dernières années.
- La charge fiscale - Elle a été prise en compte sous l'angle de trois situations : célibataires en âge de travailler, familles avec deux enfants, couples de retraités (à chaque fois avec un revenu/une fortune donnée).
- Le tissu social - Les chiffres déterminants reposent sur la proportion de la population au bénéfice d'une formation professionnelle supérieure, celle qui exerce une activité dirigeante ou indépendante, ainsi que le revenu moyen imposable par habitant.



Selon les critères évoqués ci-dessus, il apparaît clairement que les points forts d'Echandens se retrouvent dans sa situation financière (34ème rang suisse), ainsi que pour son tissu social (68ème rang). Au niveau de sa charge fiscale, par contre, elle est nettement moins bien placée, puisqu'on la retrouve en 597ème position. Elle ne figure pas non plus parmi les communes les plus dynamiques (324ème rang), ce qui est probablement dû au fait que les données examinées s'arrêtent en 2009; les chiffres actuels donneraient certainement un autre résultat.

En conclusion, on peut relever que cette évaluation semble assez proche de la réalité en ce qui concerne les différents critères examinés à l'échelle de notre commune. Mais nous en retiendrons surtout qu'il fait toujours bon vivre à Echandens et que nous ne sommes pas les seuls à le dire !

Le coin Vert

Savez-vous à quoi servent les grilles d'évacuation des eaux ?

Elles sont indispensables à la collecte des eaux de pluie et permettent d'éviter les inondations sur les routes et dans les habitations.

Ces grilles de sol et les canalisations qui se trouvent dessous mènent le plus souvent l'eau à la rivière ou au lac le plus proche.

- Utilisez de l'eau sans produit pour le nettoyage de vos balcons, terrasses, toitures.
- Soyez attentifs aux pesticides et autres produits chimiques que vous utilisez dans votre jardin, sur vos balcons, dans vos champs et cultures.
- Dosez vos produits selon les conseils d'utilisation qui figurent sur les emballages.
- Récupérez et déposez les exédents des produits nocifs que vous utilisez dans les centres de collectes.
- Nettoyez les pinceaux et autres outils de bricolage dans des lieux adaptés.
- Lavez votre voiture dans un espace dédié à cette activité.
- Si vous faites la vidange vous-même... récupérez l'huile de votre moteur et apportez-la à la déchèterie.



©Anyscreen2011

Dans tous les cas évitez de déverser des liquides polluants ou des déchets dans ces grilles.

Des gestes simples protègent notre environnement



Le guide du *jardin naturel*

Un petit paradis témoin de la diversité de la vie

Avec l'arrivée du printemps, on redécouvre avec plaisir les coccinelles qui virevoltent en compagnie des papillons, les abeilles et les bourdons qui butinent sur les premières fleurs du jardin !
C'est aussi l'apparition courageuse de pissenlits à travers les cailloux ou la percée de nouvelles fleurs des champs indigènes au beau milieu du potager.
Devant ces incursions non désirées, beaucoup de jardiniers amateurs sortent un attirail de choc afin de remettre rapidement de l'ordre dans ce petit univers. Pourtant, d'autres solutions existent ! En harmonie avec la nature, elles nous évitent de consommer des produits dangereux pour notre santé et pour l'environnement.

Tendance : le jardin naturel

Un jardin naturel nous donne un environnement riche et passionnant, accueillant tout un biotope varié à redécouvrir et contempler au fil des saisons. Un jardin naturel est souvent moins exigeant, et à la fois joyeux et plein de vie.

Ce guide vous propose de mieux comprendre les nombreuses alternatives simples et efficaces pour un jardin naturel !

CIPEL
...pour que vive l'eau du Léman

POSTER
Les secrets d'un jardin naturel

La **CIPEL** (Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman) est un organisme intergouvernemental soucieux de protéger les eaux du Léman.

Aujourd'hui elle se concentre sur six objectifs principaux

- Diminuer la concentration en phospore dans les eaux du lac
- Lutter contre la présence des micropolluants dans les eaux
- Améliorer la qualité écologique des rives et des rivières
- Redonner ses lettres de noblesse à l'eau : boisson idéale et écologique
- Assurer la prédominance des poissons nobles dans notre lac et les rivières
- Favoriser les loisirs aquatiques dans le respect de l'environnement

Vous pouvez vous procurer gratuitement ce poster-guide au bureau communal. Il fourmille de bonnes idées simples et efficaces.

Societe féminine de gymnastique Denges-Echandens

Chaque mardi, de 20h15 à 21h15, le groupe dames se retrouve à la salle de gymnastique de la Crosette à Denges. Avec Romy Grob, notre dynamique monitrice, nous participons à des leçons variées qui nous permettent de garder la forme.

Nous faisons partie des USL de Denges. En tant que membre, nous participons à diverses manifestations en cours d'année : 1er août, loto, fête au village.



Chaque 1er week- end de septembre, une sortie d'un ou deux jours est organisée par nos membres. Pour l'année 2010 nous sommes allées en Valais. Nous vous invitons à partager notre excursion, racontée par une participante.

Course de la société de gymnastique des dames de Denges-Echandens

Les 4 et 5 septembre 2010 nous avions notre sortie annuelle de gymnastique, organisée par Josiane et Patricia. Cette année nous sommes allées dans la région de Sion pour faire une ballade le long du bisse de Claveau.

Rendez-vous est donné à la gare de Morges à 7h50. Là, première surprise (et il y en aura d'autres ...), le train a failli partir sans nous. Heureusement que Christine avait le nez fixé sur la pendule ! Arrivées à Sion, nous avons pris le temps d'un petit café et d'un croissant sur une terrasse sympa puis nous nous sommes dirigées vers l'hôtel. A ce moment-là on a pu entendre quelques voix qui murmuraient: «les courses de la gym ont bien changé, avant on partait avec le sac de couchage et on dormait dans un refuge, maintenant on est à l'hôtel et on vient décharger les sacs avant de partir...». Nous pourrions baptiser cette course une «promenade entre copines».

Nous avons suivi le bisse de Claveau et marché, sans oublier de nous restaurer ni de nous abreuver : un apéritif fut bienvenu au milieu de la marche et nous avons trouvé un bel endroit pour pique-niquer. Un vigneron nous a accueillies (sans qu'il le sache) dans sa magnifique propriété, sous une tonnelle, à l'abri du soleil. «Merci Monsieur». Après environ une heure de marche supplémentaire, nous sommes descendues sur le lac Saint-Léonard.
Quand je vous raconterai tout ce que nous avons encore fait ... notre société a encore de beaux jours à vivre!

Après la visite du lac en bateau, nous voilà parties pour prendre le bus pour Sion. Mais quelle ne fut pas notre surprise en arrivant à l'arrêt : pas de bus le samedi! Il ne nous restait plus qu'à rejoindre la gare au pas de charge pour prendre le train. Vous pensez que là s'est arrêtée notre journée? Nous avons encore été reçues dans un caveau tenu par les fils de Charles Favre, et y avons été généreusement servies. «Merci Messieurs pour votre accueil !» Il ne nous restait plus beaucoup de temps pour une bonne petite douche. En effet, le restaurant « Les Châteaux » nous attendait. Nous y avons très bien mangé.

Après une bonne nuit et un bon petit déjeuner, c'est pour une journée de farniente que nous nous sommes remises en route. Du moins, c'est ce qu'avait annoncé le formulaire d'inscription! Sur le conseil de notre vigneron (celui de la veille, au caveau) nous devions aller aux Iles à pied (45 minutes maximum). A-t-il déjà fait ce trajet à pied ? Nous ne le saurons jamais. Ce qui est sûr, c'est que auparavant nous sommes encore montées aux châteaux de Valeyre et Tourbillon, avons fait un apéritif au centre-ville (dans un autre caveau) et qu'il nous a fallu presque deux heures de marche pour rejoindre les Iles! Mais nous y avons bien mangé et pris le petit train pour le retour. Nous sommes vite allées rechercher nos bagages à l'hôtel et avoint rejoint la gare pour la rentrée



sur Morges.
Le soleil était au rendez-vous, c'était un magnifique week-end. Merci à Josiane et Patricia pour l'organisation de cette belle course. Je pense qu'à entendre les rires et au vu de la bonne humeur, nous pouvons dire que tout était parfait.

Claudine Curtet

Les Jeunes enfants

Le groupe de **gymnastique enfantine** a pu être à nouveau organisé cette année. Les enfants du cycle initial qui sont intéressés se retrouvent le lundi de 16h à 17h à la salle de gymnastique d'Echandens.

Monitrice:
Mme Marie-Carmen Lenarth
Tél : 021 802 32 11
079 638 04 13

Un groupe **Jeunes Filles I** a également été ouvert. Il accueille les filles de 1ère et 2eme primaire. Celles-ci se réunissent également le lundi à Echandens, de 17h15 à 18h15.

Moniteur:
Monsieur Didier Poretti
Tél : 021 701 27 68

Nous n'avons plus pour l'instant de Groupe Parents-Enfants, nous vous l'avions déjà signalé.

Pour les plus grandes filles non plus nous n'avons rien à proposer pour l'instant. Nous rencontrons des difficultés à recruter des moniteurs (ces), et n'avons de toute façon pas réussi à réunir assez de participantes.

Renseignements pour la jeunesse:
Madame Chantal Centlivres
Tél : 021 701 44 29

Renseignements pour les dames:
Madame Ginette Spadaccini
Tél : 021 701 06 43
079 228 34 75.



Dansez, bougez, souriez !

Je vous présente une méthode de mise en forme dynamique, dansée sur des musiques actuelles et rythmées, le tout dans une ambiance décontractée. Venez nous rejoindre pour :

- brûler des calories et perdre du poids
- améliorer votre condition physique et votre endurance
- diminuer votre stress

Matériels utilisés

Tapis, haltères, élastique (le tout peut être acheté auprès de la monitrice)

Lieu

Place du Saugey
à Echandens

Jour/Heure

Lundi à 19h
Mardi, jeudi
et vendredi
à 9h15

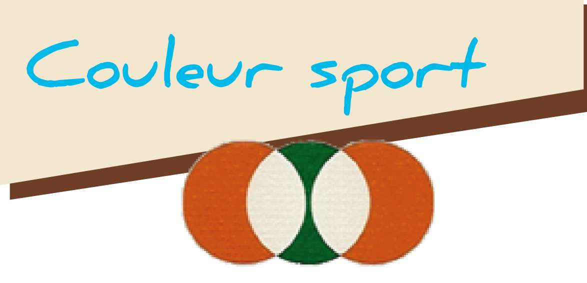
Informations

Eliane De Benedictis
079 507 98 42

Soyez la bienvenue pour une leçon d'essai gratuite



dance aerobics



Tennis Club de la Venoge

Joyeux anniversaire !!!

Voilà... Cette année notre club souffle ses 30 bougies et j'aimerais bien y voir un signe, et non pas une coïncidence, sur le fait que notre plus grand champion Roger Federer fête aussi cette année ses 30 ans. Evidemment nous espérons que notre club ainsi que Roger nous fassent encore vibrer pendant longtemps. Pour fêter ce trentième anniversaire, notre club, en tout cas une partie de ses membres, a mis les bouchées doubles car les activités 2011 ont été très nombreuses tant du point de vue sportif que extra-sportif, et ce n'est pas fini.



Votre équipe des Fêtes au Château

En effet le TC la Venoge a eu la responsabilité d'organiser **la Fête du 1er Aout**. Cette manifestation a connu un grand succès. Les soirées du 31 juillet et du 1er aout ont été formidables, nous avons eu beaucoup de chance avec le temps et ces deux soirées ont vu déferler sur la place du village une grande partie de nos concitoyens pour se restaurer, boire et danser. Il est vrai que nous avons été un petit peu dépassés par le succès! Nous aimerions nous excuser d'avoir fait attendre un peu certaines personnes.

Les Fêtes du Château aussi ont été magnifiques. Notre club était chargé du stand de nourriture. Plusieurs responsables et membres du club ont fourni un énorme travail, il s'est fait dans la bonne humeur et une ambiance très sympathique a régné pendant tout le weekend.

Je tiens à remercier ici tous ceux qui on aidé à la réalisation de ces manifestations

Mais n'oublions pas que les activités qui font l'essence de notre club sont sportives. Voici quelques points marquants de l'année 2011.

L'ouverture du club s'est faite avec l'organisation d'une journée spéciale : les courts fraichement finis ont accueilli nos membres avec, en prime, un « Test Raquettes » proposé par François Sport et, fait important, la distribution des cartes pour les nouvelles serrures. La saison a donc bien commencé, cette journée fut suivie par plusieurs tournois.



Test raquettes

Les tournois de Doubles Dames ; Messieurs et Mixte

Ce sont peut être les tournois les plus conviviaux de la saison, ils permettent de se mesurer à d'autres joueurs dans une discipline qui est bien plus difficile que des simples. Garder sa concentration est primordial, mais le plus important est certainement le partage des moments vraiment très agréables avec des équipes, joueurs et joueuses très différents. C'est du bonheur à l'état pur, et pour cette raison nous vous encourageons à y participer plus nombreux.

Les couples vainqueurs :

Double Dames :
Joelle Corthesy / Brigitte Vittoz

Double messieurs :
Luca Ceresa / Michel corthesy

Double mixte :
Joelle Corthesy / Luca Ceresa

Les interclubs dames et messieurs

Les interclubs sont les tournois les plus relevés au niveau des clubs. 2011 a vu nos messieurs se hisser à la 2ème place (2ème ligue), une belle place qu'il faudra défendre l'année prochaine. Les dames ont eu la difficile tâche de disputer les matchs en première ligue, où elles ont fini 4èmes. Les garçons A se sont classés 3èmes et les garçons B 2èmes.

Le tournoi interne dames et messieurs

Ce tournoi a eu lieu de juillet à septembre et les deux finales se sont déroulées le 3 septembre. Ce sont évidemment nos meilleurs représentants qui se sont affrontés. La finale dames s'est jouée entre Joëlle Corthesy et Natascha Ingebrand, finale inédite qui s'est terminée par une belle victoire de Joëlle. Ce résultat la sacre championne 2011.

Au tournoi des messieurs, les deux Fabiens, Descoeudres et Corthesy, sont allés faire parler les balles jaunes sur la terre rouge. Une nouvelle fois notre meilleur joueur, Fabien Corthésy, a décroché la palme de champion.

Coupes Bellaria et Lombardet

Pour les non licenciés qui ont quand même envie de participer à des tournois régionaux, les coupes Bellaria (pour les dames) et Lombardet (pour les messieurs) sont des tournois qui se disputent contre d'autres clubs de la région. Ces rencontres se composent de six matchs, quatre simples et deux doubles. Elles sont très conviviales, après l'effort sportif elles se terminent par des repas mémorables. Cette année encore nos dames se sont emparées de la première place de leur groupe (ligue B, groupe 4), Bravo à elles ! Quant aux messieurs, ils restent en ligue A, groupe 1, avec une place honorable au milieu du classement.



Nuit du Double : très belle ambiance !

La nuit du double

Le 3 septembre, après les finales dames et messieurs du tournoi interne, la remise des prix et l'apéro offert par le club, la Nuit du Double 2011 allait commencer avec beaucoup d'inscrits et d'enthousiasme. Malheureusement la météo est venue jouer les trouble-fêtes et un déluge s'est abattu sur les courts. Qu'à cela ne tienne, nous nous sommes donc rabattus sur une super grillade. Plus de 30 personnes sont restées très tard pour fêter cette traditionnelle nuit. L'ambiance était magnifique!

Et… c'est bien après minuit que nous nous sommes quittés en nous donnant rendez-vous pour l'année prochaine.



Les finalistes Simple Messieurs:
Fabien Descoeudres et Fabien Corthesy

Repas de soutien

Comme beaucoup de clubs, le nôtre a besoin du support de tous ses membres et amis afin de récolter des fonds pour son fonctionnement. Cette année, nous organisons notre repas de soutien le 5 novembre 2011, à 19h30, au refuge d'Echandens. Nous vous invitons tous à venir nous soutenir et passer une très agréable soirée.

Finalement, nous aimerions vous rappeler, ou vous faire découvrir, que notre club est fort d'environ 130 membres. Vous y trouverez 3 courts en terre battue avec éclairage, un mur d'entraînement, un système de réservation simple, un club house avec vestiaires et une salle de réunion qui peut être louée pour des soirées privées. Des cours pour les enfants, les jeunes et les adultes (en groupe ou privé), dispensés par des moniteurs diplômés, sont aussi à votre disposition. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Notre tout nouveau site internet www.tclavenoge.ch, totalement remanié et très convivial, vous donnera toutes les précisions et informations sur notre club.



Natasha Ingebrand, Joëlle Corthesy


les deux equipes barragistes pour la dernière place

Nous serons très heureux d'échanger quelques balles et de vous compter parmi nous dès la saison prochaine.

Pour le Comité

Ramiro Rodriguez

Président

Société de tir



Des concours et des activités à foison

La saison 2011 a été très active pour notre société. Impossible donc de tout relater dans cet article!

Jusqu'à fin août, période à laquelle j'écris ces quelques lignes, nous avons déjà participé à 22 compétitions appelées «concours de société» au niveau cantonal. Et il nous reste encore quelques dates au calendrier. A chaque fois, c'est au minimum un groupe composé de 5 tireurs différents qui se déplace et concoure sous le nom de notre société. La concurrence est rude mais les résultats ont de quoi nous réjouir, car notre groupe se classe régulièrement parmi les 8 premiers.

Lors de chaque concours, il y a également un classement individuel qui s'établit, dans lequel 3 de nos tireurs se sont illustrés. Natacha Schopfer se classe 2e junior lors du Tir des Aiguilles à Baulmes. Philippe Bohner et Béatrice Seydoux sont respectivement Roi du Tir au Tir des Grelloteux à Fontaines et Reine du Tir au Tir des Sorcières à Diesse. Gageons que cette liste se rallongera d'ici à la fin de la saison … !

A un échelon plus local, nous avons participé au traditionnel Tir d'amitié organisé par l'Association du Stand d'Echandens. Notre groupe est sorti vainqueur de la catégorie société de tir - ordonnance. Je profite ici de faire la promotion de cette rencontre sportive ouverte à toutes les sociétés locales et qui permet aux intéressés de découvrir notre sport dans un esprit de convivialité avant tout. Cette manifestation à lieu chaque année au mois de mai et chaque société de nos villages est invitée à y participer. Nous nous ferons un plaisir de coacher les novices.

Avant la pause hivernale, outre les traditionnels concours internes, il nous reste encore à participer à la finale du Championnat vaudois individuel à Vernand. Cette année nous avons 5 tireurs qualifiés. Natacha Schopfer se classe 6e sur 69 participants parmi les juniors en catégorie ordonnance. Pour la catégorie Elite ordonnance (232 classés) Roland Urech sort 30e, Bertrand Seydoux 62e et Béatrice Seydoux 114e. Chez les vétérans, François Pache est 32e sur 128 compétiteurs. Ces classements importent peu pour la finale car les compteurs sont remis à zéro et chaque tireur a donc les mêmes chances de s'arroger une place sur le podium.

En guise de conclusion, je vous propose un rapide coup d'œil sur nos activités 2012. Nous prévoyons de participer au Tir Cantonal neuchâtelois, ainsi qu'à celui du canton d'Argovie. A la fin de l'été, nous organiserons le Tir des Effoliez lors duquel nous aurons le plaisir d'accueillir environ 250 compétiteurs sur un week-end.

Etes-vous intéressés par le tir sportif ? Souhaitez-vous découvrir cette discipline ? Nous vous invitons à venir tester votre habileté lors de l'une de nos séances d'entraînement les mardis de mars à octobre de 17h00 à 19h30 au stand des Effoliez à Echandens.

Pour le comité

Béatrice Seydoux

www.tir-denges-echandens.ch



Le Volley-ball Club Echandens a fêté ses 35 ans à Amsterdam

Equipe d'une quinzaine de copines sportives de tous âges, nous nous retrouvons tous les mardis pour un entraînement physique et technique de volley-ball. Les entraînements sont synonymes de soirées de dépense physique dans une ambiance des plus amicales.

Nous participons au championnat Volley-Wellness, comprenant une dizaine de matchs par saison. De plus, nous aimons jouer dans les tournois de la région, car l'ambiance y est toujours décontractée et sympathique.

Cette saison fut assez rude et nous avons vu nos résultats tourner en notre défaveur. Nous ne vous le cacherons pas plus longtemps, nous avons été reléguées.

Mais qu'à cela ne tienne, nous avons toujours la pêche, comme l'équipe du Conseil Communal a pu le constater lors d'une rencontre très sympathique.



Nous avons aussi des rendez-vous réguliers en dehors du volley : souper de fin d'année, week-end à ski en hiver.

Cette année 2011, nous avons fêté nos 35 ans d'activité. Pour marquer le coup, toute l'équipe est partie à Amsterdam... De quoi se faire de jolis souvenirs !



Faire du volley à Echandens, c'est un bon moyen pour garder la forme et passer des bonnes soirées entre copines.

Renseignements :
Véronique Furiga
021 / 701 13 78

Volley-Ball Féminin



FC Echandens

Une année haute en couleurs pour le FC Echandens et ses équipes

En plus du championnat, divers tournois et manifestations ont été organisés. Avec les efforts fournis par nos juniors et leurs entraîneurs durant toute la saison de foot, notre club a pu organiser avec succès plusieurs activités annexes.

C'est ainsi que, dans l'ordre chronologique, nous avons vécu cette année:

Un **repas de soutien** qui fut un moment très convivial et agréable pour tout le monde présent. Une belle réussite malgré quelques petits «couacs» inévitables pour une première fois. Nous avons décidé d'organiser à nouveau cette soirée cette année, en y apportant des améliorations. Celle-ci se déroulera le samedi 5 novembre 2011 à la salle de la Crosette, à Denges. Vous êtes bien évidemment tous conviés.

Pendant les vacances de Pâques, notre équipe de C et plusieurs équipes de Foot Région Morges, ont participé à un **tournoi inter-européen à Barcelone**. Tous les participants (juniors, entraîneurs et accompagnants) sont revenus enchantés, des étincelles plein les yeux! Nos juniors ont même pu, grâce à l'organisaton de leur entraîneur, assister à un match du FC Barcelone. C'était une magnifique expérience et une belle réussite.

•••

Au mois de juin, nous avons oranisé la **finale de la Coupe Vaudoise des Seniors et des Vétérans**, le tout agrémenté par un match de gala opposant des élus du Grand Conseil vaudois contre les élus de la commune d'Echandens (aidés par quelques-uns de nos vétérans). Les équipes ont eu un grand plaisir à participer et à jouer! Là encore ce fut un beau moment. Un grand merci aux vétérans et à nos bénévoles qui ont beaucoup oeuvré pour que ce week-end soit une réussite.



Nous profitons de vous rappeler que nous sommes toujours à la recherche d'une ou deux personnes pour aider le comité, dont une personne qui représenterait notre club auprès de Foot Région Morges, d'un(e) coach pour nos jeunes entraîneurs ou d'entraîneurs pour nos équipes juniors. Nous avons également besoin d'aide pour tenir la buvette. Avis aux amateurs! Vous pouvez prendre contact avec les membres du comité qui, pour cette année, ont décidé de continuer leurs activités au sein du club, ce qui nous réjouit tous ... et mérite un grand merci!



Comité
pour la saison 2011- 2012

Président
Michel Genin
Echandens
Tél. 079 426 77 16

Caissier
Paco Ruiz
Echandens

Secrétaire
Lise Zbinden
Denges

Responsable juniors
Stéphane Steiner
Echandens

Membres
Daniel Rodriguez, Bussigny
Laurence Chatelan
Denges



DEL Basket

Un club en pleine expansion

Au travers du Basket on peut tout apprendre (ou presque) : développer sa confiance en soi et en les autres, collaborer et coopérer, se donner à fond, prendre des décisions sous pression, surmonter les échecs et savourer le succès. Au DEL basket, nous mettons l'accent sur l'apprentissage de la vie au travers du Basket. Nous aidons nos joueurs et joueuses à progresser continuellement et à se développer au niveau physique, mental et interpersonnel. De plus, nous essayons de faire passer des valeurs importantes, comme le respect mutuel et la solidarité (« un pour tous et tous pour un »).

Ne vous trompez pas, nous ne sommes pas des saints. Nous aimons bien gagner des matchs, l'esprit de compétition et l'envie de faire le mieux possible à chaque instant font également partie de nos valeurs. Nos coachs donnent beaucoup et en même temps exigent pas mal. Les joueurs nous donnent en retour leur sourire, leur engagement et leur volonté insatiable de découvrir de nouvelles choses.

Le club compte aujourd'hui plus de 100 membres répartis en 7 équipes qui évoluent dans les salles de Denges, d'Echandens et de Lonay pour leurs entraînements et leurs matchs.



Les Juniors, ou la fin d'une équipe extraordinaire !

Le basket, pour moi, a commencé lorsque j'approchais mes neuf ans. J'ai rejoint un ami en écolier au sein du Del Basket. Malgré le fait que je ne possédais pas de don inné pour ce sport, je me suis tout de suite attaché à l'ambiance règnant aux entraînements. Mon entraîneur, Michel, se révélait en effet excellent pédagogue, et nous inculquait rapidement la passion du basket, passion encore intacte jusqu'au jour d'aujou'hui. Dès les premiers entrainements, nous constations vite qu'une réelle équipe était née. Des joueurs, mais plus que des joueurs, de véritables amis. Cette équipe aura occupé onze ans de ma vie. Jouer au sein d'une même équipe durant une telle durée est une expérience indéfinissable. Un entrainement, un match, l'esprit fixé sur le jeu, un réel échappatoire à la routine de la vie quotidienne. Tant de moments forts, lors d'un match ou d'un tournoi international à l'étranger, en fêtant une victoire au coup de sifflet final, ou en se consolant au resto du coin après une défaite serrée. Ce sport, en plus d'être un excellent moyen de se maintenir en forme, est une réelle source de plaisir. Le Del basket, alliant ambiance et compétition, est spécialisé dans la formation des jeunes, mais on y trouve également des équipe compétitives en ligue nationale. En somme, il y a de la place pour tous.

Jonathan Zalts



Tournoi DEL Grand succès

Ce fut un weekend magnifique de basket et d'amitié à Lonay, les 1 et 2 octobre 2011. 17 équipes, donc presque 200 joueuses, joueurs et entraîneurs ont participé à ce tournoi qui fut un moment intense pour tous.

Toutes les équipes de DEL ont démontré dans leur jeu les trois valeurs principales de notre Club: le Plaisir, la Passion et le Progrès. Chacun l'a prouvé avec ses moyens et son expérience. Voir le plaisir des enfants donne vraiment un sens à ce genre d'évènement et à tout le travail qu'il y a derrière. La preuve en est la conclusion des enfants de la famille Rothrock qui, à l'unanimité, ont déclaré «qu'il faut le faire au moins 4 fois par année !» Rassurez-vous, c'est absolument hors de question.

•••

Les entraîneurs invités ainsi que leurs accompagnants ont vraiment apprécié l'organisation et l'ambiance. Bref, grâce à tous, ce fut un véritable succès.

Jim Davis







Jeunes gymnastes Denges - Echandens

Toujours plein d'énergie, l'équipe de garçons âgés de 8 à 12 ans s'est dépensée toute la saison en découvrant plusieurs sports d'équipe. Plus qu'une équipe de gymnastique, les Jeunes Gymnastes donnent l'occasion de s'essayer au uni-hockey, au basket, au foot en salle et à bien d'autres jeux de balle.



Les Jeunes Gymnastes se retrouvent tous les jeudis pour l'entraînement, à 17h30 à la salle de gym d'Echandens, sous la houlette de Donco Malvrov que nous remercions vivement.

HELP !!!



Actuellement le comité est composé de 2 mamans bénévoles qui ne se sentent pas tout à fait à la hauteur de la tâche pour bien encadrer nos jeunes actifs. Alors si vous êtes dynamique et que vous vous y connaissez un peu en gestion de sociétés sportives, prenez contact avec nous.

LES JEUNES GYMNASTES ONT BESOINS DE VOUS !

En effet, nous ne pouvons pas continuer comme ça !



Pour tous renseignements :

Sandra Voland Oliveira
021 702 3737
oliveira.voland@bluewin.ch



ET SI ON PARLAIT JARDIN ?

Nous avons eu envie d'accorder un peu de place à un endroit privilégié auquel vous accordez de nombreuses heures de votre temps chaque semaine: **votre jardin**. Le plus souvent, espérons-le, ce temps est dédié à votre chaison longue et aux grillades estivales. Mais il ne fait aucun doute que ce jardin vous demande un bel effort afin de l'entretenir et de l'embellir. Nous désirons vour présenter ici trois professionnels, habitant notre commune, qui partagent une même passion, chacun à sa manière : l'univers des plantes et des arbres. Peut-être pourront-ils vous aider et vous conseiller.



Votre jardin aux petits soins

Il y a des spécialistes pour qui la qualité prime sur la quantité ou encore sur la rentabilité. Ceux qui aiment le travail bien fait, et ce en minimisant les risques et en gardant un professionnalisme marqué.

En effet qualité, sécurité et professionalisme sont les valeurs défendues par l'entreprise « Mille et un jardin ». Et si ces valeurs fièrement revendiquées sont les mots d'ordre de cette équipe de jardiniers-paysagistes, c'est certainement dû à son fondateur, Gilles Metzener, mais également à ses collaborateurs.

Après avoir décroché son diplôme d'horticulteur paysagiste à Lullier ainsi que son Brevet fédéral de Jardinier-paysagiste, ce jeune chef d'entreprise polyvalent a très rapidement trouvé sa voie : « J'ai toujours aimé le monde de la nature, travailler au jardin avec mon père. Je me suis vite rendu compte que c'était dans ce domaine que je voulais continuer ».

Une fois ses études réalisées avec succès, il se met rapidement à son compte. Au début avec un seul employé, à voyager de jardins en jardins, principalement à Echandens, son village d'enfance auquel il reste encore aujourd'hui très attaché.



Prônant la qualité, les services de «Mille et un Jardins» ravissent ses clients réguliers qui n'hésitent pas à parler à leurs connaissances des réalisations de l'entreprise. De la taille des arbres et des haies à la tonte en passant par la réfection des pelouses et des terrasses ou la création d'un mur, l'entreprise possède une palette de prestations qui conviendra à toutes les exigences



Aujourd'hui, après 6 ans, l'entreprise est composée d'une dizaine de collaborateurs répartis dans cinq équipes. Trois apprentis très prometteurs prennent place dans cet effectif. En effet, ses emloyés et lui-même attachent beaucoup d'importance à la formation de futurs jardiniers-paysagistes.

« Mille et un jardins » siège aujourd'hui toujours à Echandens, emplacement auquel Gilles Metzener reste fidèle : « En plus d'être mon village d'enfance, Echandens est très bien situé au niveau des fournisseurs. Les clients d'ici aiment la qualité et n'hésitent pas à nous déléguer leurs travaux de jardinage. La municipalité nous fait confiance et nous avons du reste dernièrement réalisé pour la commune le Nid d'Aigle au chemin du Moty ».

Aujourd'hui, satisfait du chemin parcouru, il garde tout de même certains objectifs en tête: continuer à conseiller et fidéliser ses clients, développer l'aspect de création de nouvelles réalisations en utilisant son service de conception et dessin de paysages, en ne perdant pas de vue la facilité d'entretien et l'utilisation au maximum de produits naturels.

Qui de mieux en effet pour redessiner ou entretenir votre jardin que cette équipe de professionnels passionnés ?

Jonathan Zalts

« Forces de la nature, les arbres s'élèvent centenaires au dessus de nos têtes »

De nos jours, la nature et l'écologie sont les sujets les plus cités à l'actualité. On trouve de plus en plus souvent diverses alternatives naturelles à toute méthode conventionnelle : les moteurs hybride ou au gaz naturel pour l'automobile, l'homéopathie pour la médecine, etc. Pour l'entretien des arbres, plantes primordiales à la planète , on trouve aussi des solutions dites « douces ». C'est ce que nous apprend Marc Verdon. Ce jeune entrepreneur d'Echandens exerce un métier peu commun qui perce peu à peu en Suisse. Il s'agit de la profession d'arboriste grimpeur. Marc Verdon passe le plus clair de son temps perché aux cimes des arbres, à les tailler ou encore à les toiletter.

Cette addiction pour la grimpe se révèle à lui très tôt. Que ce soit en salle sur un mur d'escalade ou en haute montagne, Marc Verdon s'y est réellement trouvé une passion. Ayant terminé son apprentissage de forestier-bûcheron, il ne tarda pas à comprendre qu'il pouvait allier son affection pour la grimpe et son adoration des arbres. Il suivit une formation continue d'arboriste-grimpeur. Aujourd'hui il continue en permanence de perfectionner ses connaissances dans le domaine de la dendrologie, l'expertise sanitaire et le soin aux arbres.

Pourquoi s'armer de cordes ainsi que de mousquetons et escalader les grands arbres dans le simple but de faire ce que la majorité des entreprises conventionnelles font en haut d'une échelle? Marc Verdon pratique ce qu'on appelle la «taille douce». Une méthode respectueuse de l'arbre qui permet de tailler les branches proprement sans infliger de séquelles à ces majestueuses plantes. «Cette pratique respecte la physiologie de l'arbre et préserve son port naturel, sa santé, sa longévité ainsi que son esthétique. Elle permet d'anticiper les contraintes externes comme l'éclairage public ou les lignes téléphoniques sans endommager l'arbre». En l'escaladant, Marc Verdon intervient jusqu'au bout des branches, dans divers buts (allégement de la couronne, suppression du bois mort, reformation d'un sujet mal mené). Par cette approche, la fréquence des interventions est diminuée de façon significative. Une taille effectuée dans les règles de l'art se renouvelle en moyenne tous les cinq ans.

Ce curieux métier respectueux des arbres et de la nature qui l'entoure requiert plusieurs compétences essentielles: «Une très bonne connaissance des arbres est indispensable. Une bonne hygiène de vie est fortement conseillée pour être en haut des arbres toute la journée. Il faut également une grande concentration car la sécurité est de mise durant chaque intervention, qui peut s'avérer bien périlleuse».

Pour l'avenir, Marc Verdon souhaiterait s'entourer d'autres grimpeurs et transmettre sa passion en formant des jeunes, afin d'agrandir l'effectif de son entreprise.

Jonathan Zalts











Dites-le avec des roses !

On a souvent une passion en dehors de la vie professionnelle. Un échapatoire à la routine du quotidien, qui nous permet de prendre une bouffée d'air et nous aide à se changer les idées à la sortie du travail. Et il y a de ces personnes pour qui ces deux mondes ne font qu'un.

A la question «Pourquoi avoir choisi ce métier?», Olivier Tschanz répond simplement: «Parce que j'aime les roses!». Ce pépiniériste spécialisé est de ceux pour qui passion et travail cohabitent dans un seul et même domaine. Il tient une roseraie, véritable oasis coloré au beau milieu du trafic urbain de Vidy.

Après avoir effectué son apprentissage à Chavannes, il est engagé par son père, fondateur de cette même roseraie, et effectue ses premiers pas dans le monde des rosiers. Grâce au plaisir pour ce métier, inculqué par son père, et à son amour éperdu pour ces plantes, il lui paraît juste logique de suivre cette voie toute tracée.

Au début de l'année 2000, après plus de 20 ans de collaboration, Olivier et son frère Alain se séparent pour diriger chacun leur propre entreprise. Ce dernier part s'installer à Aclens où il cultive et commercialise de la rose ancienne, alors que Olivier se spécialise dans la rose moderne. Depuis, l'entreprise a quelque peu évolué (environ 108'000 rosiers vendus à l'année, contre 80'000 dans les années huitante).

Olivier Tschanz tient tout de même à entretenir la coutume familiale pour la passion des roses. En effet, Christophe et Stéphane, ses deux fils, ont également eu un coup de coeur pour cette profession haute en couleurs. Eux aussi détenteurs d'un diplôme de pépiniériste, ils joignent leurs efforts à ceux de leur père afin d'entretenir et de préparer au mieux les rosiers destinés à la vente.

Hormis leur beauté et leur grâce, Olivier Tschanz explique son amour pour ce caractériel épineux par le nombre de critères qui interviennent au choix de la plante. «Un grand nombre de critères orientent les choix lors de l'achat d'un rosier: du parfum et du feuillage à la taille du massif en passant par l'ensoleillement ou par l'altitude du lieu de plantation».

Résidant à Echandens, il collabore régulièrement avec les paysagistes du village en les conseillant et en les fournissant en rosiers de toutes sortes, sélectionnées parmis le grand nombre d'espèces disponibles à la roseraie. Et selon sa philosophie, un client satisfait est un client qui, un jour, revient à nouveau requérir ses prestations. Des prestations qu'il peut effectuer durant toute l'année. En effet, avec la culture en pots, la plantation des rosiers peut s'effectuer durant toute l'année. Pour les rosiers à racines nues, la période de plantation est de mi-octobre à fin avril (sauf durant les périodes de gel).

De leur passion, Olivier Tschanz et ses deux fils ont retiré de grandes connaissances spécialisées en matière de roses et de rosiers, qui peuvent être utiles à toute personne voulant redonner couleurs et vitalité à son jardin.

Jonathan Zalts





Le jardin du chemin des Vignes

C'est l'histoire d'un couple, d'une passion commune, d'une belle retraite.

Etant donné qu'une large partie de cette édition est consacrée au plantes et aux jardins, qui mériterait plus d'être présenté dans cette rubrique que le couple Mingard – Schnitzbauer ?

En effet, ils cultivent depuis plus de 45 ans, avec une véritable passion, un bout de terrain de plus de 250 m2 qu'ils louent au chemin des Vignes. Mais commençons par le début:

Evelyne Mingard est née il y a 67 ans à Lausanne où elle vécut jusqu'en 1966, année où elle a épousé Josef Schnitzbauer.

Comme son nom le laisse supposer, Josef est d'origine allemande. Il est né en 1939 à Garmisch – Partenkirchen. Il a quitté l'Allemagne pour Einsiedeln dans le canton de Schwyz le 1er août 1958. Il y a vécu durant une année avant de déménager à Lausanne. C'est là qu'il rencontre Evelyne. Ils se sont mariés et ont emménagé à Echandens en 1966. La commune comptait alors environ 500 habitants.

Le couple a eu 2 fils, Patrick et Sébastien, qui vivent aujourd'hui chacun avec leur deux enfants à Morges et Prilly respectivement.

Evelyne s'est occupée de la maison, des enfants et de leur fameux jardin dès 1966. Les enfants ont appris depuis tout petit à aimer et à respecter la nature.

Quant à Josef, il travaillait comme compositeur typographe chez Perfect SA à Lausanne et y a gravi tous les échelons, pour finalement être nommé directeur technique dans cette même société où il a exercé son activité avec entrain durant 40 ans, jusqu'à la retraite.

Depuis, ils consacrent les deux une très large partie de la journée à leur passion commune : le jardin! Ils le cultivent, l'observent et le respectent sans recourir à aucun traitement chimique, ce qui ne les empêche pas de récolter chaque année une quantité de fruits et légumes délicieux. Ils ont en effet appris quel buisson ou quelle plante éloigne les parasites.

Le fait d'avoir un jardin à 100% naturel attire forcément chez eux de nombreux « visiteurs ». Les abeilles sauvages, qui ne les ont jamais piqués, font d'ailleurs partie de leur compagnons préférés. Il y a également beaucoup de papillons. Plusieurs hérissons et même des musaraignes sont venus nicher dans ce petit paradis.

Ce jardin a été aménagé au fil du temps avec beaucoup d'amour. Durant la belle saison, la famille y passe des journées entières et les enfants et petits-enfants en profitent pleinement. On y trouve même un palmier au bord d'un petit étang qui accueille régulièrement des tri-



tons venus pondre leurs œufs.

Parmi les spécialités cultivées il faut absolument mentionner les tomates : notre couple fait pousser chaque année entre 50 et 90 plants de tomates de toutes sortes et couleurs.

Un autre point fort est incontestablement la multitude de coquelicots. Et là aussi j'ai appris qu'il en existe une quantité incroyable de variétés différentes!

Par chance, ma visite tombe sur une douce journée automnale et je me suis attardée avec bonheur durant une bonne partie de l'après-midi à écouter les anecdotes liées à ce jardin et à admirer quelques-unes des excellentes photos qu'Evelyne prend de ses fleurs, des récoltes ainsi que de leurs visiteurs animaliers.

Une leçon est à retenir : apprécier et respecter au maximum tout ce que la nature nous offre en essayant de la sauvegarder.

C'est émue et les bras chargés d'échantillons de leur production que j'ai finalement laissé ce couple très complice vaquer à leurs occupations favorites : s'occuper de leur jardin.

Un vrai bonheur !

Thérèse Maillefer





Manifestations 2011 - 2012

2011

Novembre	Vendredi 04	Jazz	Caveau
	Samedi 05	Marché aux jouets	Grande Salle
	Samedi 05	Jazz	Caveau
	Dimanche 06	Jazz	Caveau
	Vendredi 11	New Country rain (GRAC)	Caveau
	Vendredi 25	Marché des artisans	Grande Salle
	Samedi 26	Marché des artisans	Grande Salle
	Dimanche 27	Marché des artisans	Grande Salle
Décembre	Vendredi 02	La Grand-Mère indigne (GRAC)	Caveau
	Mardi 06	Thé de l'Avent	Grande Salle
	Vendredi 23	Vacances scolaires	

2012

Janvier	Vendredi 06	Jeunesse d'Echandens	Grande Salle
	Vendredi 27	Duo classique (GRAC)	Caveau
	Lundi 09	Reprise scolaire	
Février	Vendredi 17	Back Street Blues (GRAC)	Caveau
	Vendredi 24	Vacances scolaires	
Mars	Lundi 05	Reprise scolaire	
	Vendredi 16	Fleuve Congo - reggae (GRAC)	Caveau
Avril	Jeudi 05	Vacances scolaires	
	Lundi 23	Reprise scolaire	
	Vendredi 27	Carrousel - chanson romande (GRAC)	Caveau
Mai	Vendredi 11	Nana'n'kho - Trio mandingue (GRAC)	Caveau
	Samdi 12	Vente d'Echandens	Salle des Utins
Juin	Dimanche 03	Jeunesse d'Echandens	Refuge
	Jeudi 28	Sérénade au château (GRAC)	Cour du château
Juillet	Vendredi 06	Vacances scolaires	
	Mardi 31	Fête au village	Place du Saugey
Août	Mercredi 01	Fête nationale	Plave du Saugey
	Samedi 18	Abbaye	
	Dimanche 19	Abbaye	
	Lundi 20	Abbaye	
	Lundi 27	Reprise scolaire	

